

LE COURRIER DE BERTHIERVILLE

RELIGION ET PATRIE

ORGANE HEBDOMADAIRE DES INTÉRÊTS DU COMTÉ DE BERTHIER

Vol. VI. No. 30

Berthier-Maskinongé, le vendredi 8 janvier 1932

Dr A. D. Milot, Rédacteur en chef.

COLERE DE PREMIER MINISTRE

par l'abbé LAVERGNE, curé de N.-D. de Grâce.

L'autre après-midi, au Parlement, l'honorable premier ministre, serré dans sa redingote, grave et solennel, s'est levé le visage vert. D'une voix où grondait presque la fureur, fruit d'une vertueuse indignation, il a dénoncé "L'Action Catholique" et flétri ses méthodes. Ce geste n'a surpris personne. Depuis vingt-cinq ans, l'honorable premier ministre le répète au lendemain d'une mauvaise loi qu'il a imposée à sa trop docile majorité. Il y met une fidélité égale à celle qu'il affiche dans l'accomplissement de son devoir pascal, et dont ses discours fin de Carême aiment à parler pour dire à tout le pays qu'il a reçu l'absolution.

QU'Y A-T-IL?

Au fond de ces attaques répétées contre "L'Action Catholique", qu'y a-t-il?

Est-ce soubresaut d'une conscience naturellement honnête qui se soulage ainsi de la mauvaise humeur accumulée dans tous ses replis par les fardeaux que lui impose son puissant maître et à cause desquels l'examen de la prochaine confession paraît redoutable?

C'est possible. Est-ce le souci très politique de distraire l'opinion publique en lui jetant comme pâture plus ou moins maigre ces misérables journalistes catholiques?

C'est très probable. Ainsi ont coutume d'agir tous les potentats qui préparent ou consomment des abus de pouvoir. L'exemple date de très loin. Aux jours de la décadence romaine, c'était la méthode des empereurs. L'histoire rapporte même qu'après l'incendie de Rome qu'il avait allumé, un certain Néron, pour apaiser l'indignation populaire, lui donnait en pâture, les chrétiens livrés aux bêtes dans les arènes.

"CESARI..."

Aujourd'hui ce sont les journalistes catholiques que l'on déchire pour le plus grand amusement du parti.

Pourquoi ne se prosternent-ils pas devant les dieux régnants, le front dans la poussière en chantant: "César, ceux qui vont écrire te saluent!"

Mais non, les insensés ajoutent à leur manie de vivre pauvres pour la défense des principes catholiques, l'audace de placer en tête de leur journal, cette parole de S. Paul, devenue le mot d'ordre de Pie X: "Tout restaurer dans le Christ".

Bien plus, ils s'arrogent le droit de ne pas s'immobiliser, béatement accroupis devant l'honorable M. Taschereau et ses œuvres. Ils commettent même la très grave imprudence, non seulement de vouloir se tenir debout, mais de dire et d'écrire que tout n'est pas parfait dans ce que dit et fait notre Gouvernement et qu'il lui arrive de voter de mauvaises lois. N'est-ce pas un manque total de jugement? Ne méritent-ils pas tous d'être voués aux gémonies.

L'honorable premier ministre le pense et il n'y manque jamais.

LE "BILL DILLON"

C'est ainsi que ses colères contre "L'Action Catholique" — cris de conscience malmenée, ou manœuvres de politiciens retors — ont fini par établir comme une sorte de mesure ou de critère pour connaître la valeur des lois qu'il fait voter.

On peut presque à coup sûr savoir qu'une loi est mauvaise par l'abattage que l'honorable premier ministre sert à "L'Action Catholique" le lendemain du vote.

Cette année, nous l'avons eu après l'adoption du "Bill Dillon", dont l'honorable sénateur Chénais vient de dire qu'il est la plus pernicieuse qui ait jamais été inscrite dans nos statuts: soit si mauvais que pas un seul Canadien français n'a voulu lui attacher son nom et que la presse salariée, même la plus platement dévouée, n'a pas pu la défendre.

Tout le monde connaît l'objet de la loi: le voici en résumé.

Des procès sont commencés.

Il y a des accusateurs et des accusés.

Les accusateurs ont inscrit leurs causes devant les tribunaux dans la forme prescrite par la loi en vigueur. Il reste aux juges à enquêter et à juger.

Or, voici que les accusés ne l'entendent pas de cette oreille. Maîtres dans l'enceinte parlementaire, ils décident que la loi dont se sont servis les accusateurs n'existait pas, et ils la remplacent par une autre, qu'ils datent d'avant les procès.

Et le tour est joué.

Il n'y a plus d'accusés.

S'ils sont coupables de vols comme le prétendaient leurs accusateurs, ils pourront en jouir paisiblement. Ce qu'il y a de plus grave c'est que les accusés eux-mêmes se sont ainsi acquittés, et que l'honorable premier ministre est du nombre.

Tel est dépouillé de tout le frimas de la politiquerie le "Bill Dillon".

MOTIF

Le motif mis de l'avant est le nombre des accusés en cause. Depuis quand change-t-on une loi parce que les accusés de vol sont soixante?

Le motif mis de l'avant est encore l'honneur de la province. Qu'y a-t-il de plus déshonorant pour une députation: qu'elle passe elle-même l'éponge sur les accusations portées contre elle, ou qu'elle attende la sentence des tribunaux?

Fourberie!

A moins d'être aveuglé par l'esprit de parti, qui ne voit en tout cela, bien moins le souci de l'honneur de notre électorat que la peur des juges?

C'est ce que toute la presse libre a redit sur tous les tons.

Invité, à donner son avis "L'Action Catholique", a écrit avec le plus de modération possible ce modeste entrefilet intitulé: "On en rougit".

M. L'Heureux tient la plume.

"Mon intention dit-il, était de ne rien écrire sur cette question pourtant très grave, parce que la décision des législateurs et l'apathie de notre population (en dehors de la période électorale) ne me laissaient espérer aucun succès de mon intervention, comme de toutes les autres.

De plus, l'électoratisme m'inspire un tel dégoût, depuis que je comprends comment se font les élections municipales, provinciales et fédérales, que je n'ai pas l'intention d'y user ma trop faible plume capable peut-être de rendre quelques petits services dans d'autres domaines moins troublés.

Après le bill Dillon, on pourra s'attendre, c'est évident, à n'importe quel coup de force de la part des partis politiques en mal de garder le pouvoir.

Il aurait été si simple de laisser les juges appliquer les lois en vigueur au temps où les contestations ont pris leur origine: selon la coutume en pays civilisé — sauf erreur possible — les mauvaises causes eussent été renvoyées et les bonnes maintenues par les tribunaux réguliers.

Pourquoi compliquer cet incident électoral d'un scandale et d'un précédent odieux?

L'impression de ceux qui pensent ne peut pas être favorable au sujet de ce singulier acte de "self defense".

E. L.

OCCASION DESIRÉE

L'honorable premier ministre qui guettait l'occasion de se jeter sur "L'Action Catholique" saisit la balle au bond. Jusque là, elle ne lui avait guère donné de chance. Comment lui reprocher l'article si élogieux et si mérité à l'adresse de l'honorable M. Francoeur? Les fé-

licitations si empressées pour la nomination de M. Arcand au ministère du Travail? Les éloges si justes à l'honorable ministre de l'Agriculture? Et lui-même l'honorable M. Taschereau n'en avait-il pas ramassé sa large part à propos de son discours contre le bolchévisme et de ses conseils de prévoyance.

Ce n'était pas ce qu'il voulait. Les éloges de "L'Action Catholique" l'embarrassaient autant que ses blâmes. Ils lui enlèvent le droit de la fustiger.

Ce qu'il aime, ce qu'il veut, c'est qu'elle lui fournisse l'occasion de descendre le fouet sur ses épaules.

Il trouve la meurtrir un méchant plaisir et un excellent moyen de distraire l'opinion publique.

Cette fois-ci, il a été trop vite. Le fouet qu'il a brandi l'autre jour était bien mal emmanché, et les lanières, loin d'atteindre les rédacteurs de "L'Action Catholique", le cinglent lui-même, en plein visage.

CONFUSION

"L'Electoralisme", c'est l'ensemble des électeurs.

"L'Electoralisme", ce sont les méthodes pour gagner les élections coûte que coûte, c'est l'habitude de tout subordonner à cet objectif, ce sont les coups de force pour légitimer celles qui sont entachées de fraudes.

Deux choses très différentes!

"L'Action Catholique" s'est dit dégoûtée de l'"Electoralisme", non pas de l'"Electoralisme".

Comment se peut-il que l'honorable M. Taschereau ait mêlé les deux? Un avocat aussi habile, aussi habitué à disséquer des textes peut-il vraiment commettre une aussi grossière méprise par distraction?

"Distraction fâcheuse!" a écrit avec une douce ironie M. L'Heureux.

Distraction! Qui le croira?

Jadis l'honorable premier ministre, s'obligeait jusqu'à user de gros mots à l'adresse de "L'Action Catholique". Il enfilait la voix pour dénoncer "L'Ecole maudite". A cause d'elle dans une lettre historique, devant les regards du vieux et paisible Cardinal Bégin, il brandissait comme un épouvantail la menace d'un parti anti-clérical.

Etaient-ce des distractions?

CAMPAGNE MALPROPRE

Aujourd'hui il laisse les gros mots au savoureux stylistes du "Soleil" dont un prêtai qui est un fin lettré s'amuse par manière de récréation dans les livres qu'il publie à scruter les pédales ineptes.

Et le stylistes savoureux accuse gentiment le rédacteur de "L'Action Catholique" d'avoir "un tempérament de matamore et de faux pourfendeur". Ce n'est qu'un "blanc-bec de Province", un coq de village qui s'arrange le droit d'user régulièrement de la colombe et de charger à fonds de train et aveuglément contre toute autorité.

Il y en a comme ça, de ce dégoûté grossier, injurieux, chargé d'insinuations lâches, pendant presque un quart de page.

Et après cela "Le Soleil" se plaindra des campagnes malpropres! Evidemment, il ne connaît pas ça!

Mais le serviteur n'est pas au-dessus du Maître. Car si le Maître a un peu changé son style, il a gardé sa méthode canteluse et avocassière. Il sait saboter un texte pour en tirer le contraire de ce qui est écrit. C'est si facile. Il suffit d'attribuer à "l'electoralisme" ce qui est dit de "l'electoralisme", et contre ce moulin à vent de faire de grands gestes indignés.

Il y aura toujours assez d'imbéciles pour s'y laisser prendre, et la masse des partisans pour avoir l'air d'y croire et le répéter.

TRISTE SPECTACLE

Vraiment il est triste de voir un homme de la valeur intellectuelle de l'honorable M. Taschereau prendre de telles postures et descendre à de pareils procédés. Cela est d'autant plus triste qu'avec lui paraît rabaisée la majesté de l'Autorité qu'il représente.

Ca c'est de l'electoralisme et du plus bas!

J'écris ces lignes avec la certitude qu'elles m'attireront des ennemis: car je n'ignore pas ce dont est capable l'honorable premier ministre et comment il est aidé par quelques-uns de ceux qui l'entourent.

Je l'ai éprouvé récemment dans une visite que m'a faite quelqu'un qui vit près de lui, et qui au sortir a lancé contre moi toutes sortes de propos mensongers et invraisemblables. Je raconterai peut-être ça un jour.

L'on verra comment un chef peut déceindre sur son voisinage.

DEVOIR

Pour le moment, je suis convaincu d'accomplir un devoir qui commande malgré ce qu'il peut coûter.

Il me semble que je manquerais de cœur, que je commettrais une lâcheté si je ne me mettais à l'œuvre. Je ne redressais pas vigoureusement devant ma paroisse les mensonges et les calomnies que met en circulation la canaille, et que trop de braves gens répètent contre le journal qui doit aimer et défendre tous les catholiques droits et sincères. Au fond, tous les politiciens, rouges et bleus, n'aiment guère "L'Action Catholique". Il n'y a pour la défendre et l'aimer que ceux qui font profession de croire que les partis politiques se ressemblent et que les bonnes causes ont autant de chances d'être bien servies avec l'un qu'avec l'autre, à condition que l'électorat soit bien éclairé et bien dirigé et que l'electoralisme ne triomphe pas.

A cela il faut employer nos énergies. Dieu, l'Eglise et la patrie n'en seront que mieux aimés, plus glorifiés.

Ed.-V. LAVERGNE, Ptre, Curé.

TOUT SE SAIT

La province est à découvert de seize millions. C'est un révéil après le rêve des SURPLUS électoraux. M. Taschereau a seize millions Duplessis. Depuis 1923 que la petite opposition dit et redit à la province qu'elle est mal administrée, et trompée par-dessus le marché, il serait étonnant que l'opinion se montrât surprise de la nouvelle!

Et pour combler ce déficit, pour boucher ce trou, les taxes s'annoncent, abondantes et variées: six sous sur la gazoline d'abord. C'est déjà fait. Et une taxe prochaine sur les repas à soixante-quinze sous, et une accise provinciale camouflée en "timbre du chômeur", et un droit sur la "ginger ale", la petite bière, l'orangeade, peut-être même sur l'eau artésienne embouteillée. On va bien! Ah, M. Taschereau laisse à ses successeurs une jolie besogne, le jour qu'il mettront le nez dans ce pot-au-roses!

Tous les beaux rapports fabriqués sur commande par des comptables-vérificateurs importés de l'étranger ne changeront rien aux faits brutaux; aucune jonglerie avec la dette consolidée, l'amortissement, les comptes "payables et recevables" ne saurait prévoir contre la crudité tangible de la vérité: seize millions de découvert, des taxes nouvelles, écrasantes, innombrables, pas nécessaires à une province que l'on dit aussi riche. Dans le même temps, la nouvelle arrive d'Ottawa que les banques ont l'intention d'exiger de notre gouvernement provincial une économie sérieuse, la réduction de dépenses somptuaires, la diminution des charges inutiles.

Comme tout cela laisse loin dans l'oubli les prédications sur la prospérité et les SURPLUS. N'est-ce pas, électeurs?

OTTAWA FAIT BIEN

Le gouvernement fédéral se refuse à payer les "travaux électoraux" entrepris par certaines provinces, au cours de l'année qui s'en va. C'est une mesure sage et opportune. Ici, dans le Québec, il s'est

M. J.-A. Barrette M.P. toujours charitable

Ca n'est pas seulement aux œuvres de son parti que le député du comté de Berthier-Maskinongé sait être charitable.

Divers institutions religieuses ont connu sa grande générosité, et les cordons de sa bourse se sont déliés pour soulager les pauvres de sa paroisse en ces premiers jours de l'an 1932.

Le Premier-Ministre du Canada envoie ses souhaits de l'an au député de Berthier-Maskinongé M. J.-A. Barrette M.P.

Ottawa, le 28 décembre 1931.

M. le Notaire J.-A. Barrette M.P.

St-Barthélemy, P. Q.

Mon Cher Collègue,

Permettez moi de vous offrir, avec les compliments de la saison, mes meilleurs vœux de Bonne, Heureuse et Prospère année, et de vous exprimer en même temps, ma reconnaissante appréciation de votre infatigable dévouement au parti politique qui s'efforce de promouvoir le bonheur et la prospérité du peuple canadien et de tous ceux qui habitent notre cher Canada.

Agitez, Mon Cher Collègue, pour vous-même et tous ceux qui vous sont chers, l'expression de mes sentiments distingués.

R.-B. BENNETT.

L'HON. ALFRED DURANLEAU

Le populaire député de Chambly-Verchères a dignement présidé au club Le Moyne de Longueuil, la réception du Jour de l'An.

Le distingué Ministre de la Marine était accompagné du député de Chambly: M. Hortensius Béique M.P.P., et du maire L.-E. Brais. Il y eut discours, chant, et les vœux de bonne année ont été amicalement présentés par le président M. L.-A. Sainte-Marie.

fait tout l'état des entreprises inutiles qui n'étaient qu'une forme à peine déguisée de l'achat des consciences. Evidemment, on comptait que les allocations de chômage combleraient tout cela. Or la province se trouve devant un déficit réel et immédiat de seize millions qu'Ottawa ne comblera pas.

Vous souvient-il des titres famboyants du SOLEIL? Le 14 août, par exemple: "35,000 hommes travaillent sur les routes et y resteront jusqu'à l'automne". C'est le cas de le répéter: "Mais où sont les neiges d'antan?" Le même jour, le même SOLEIL écrivait: "L'ouvrier de Québec ne souffrira pas de faim". C'est que l'on comptait sur Bennett pour payer candide. Or Bennett ne marche pas, mais pas du tout! Et l'on est dans le gouffre. Vous souvient-il de la cabale: "C'est l'argent de Taschereau qui vous fait vivre?" Cet argent de Taschereau, c'était-on l'espérait du moins—Bennett qui finirait par le verser, sans aucun profit pour son parti, les libéraux taisant soigneusement son nom. Il s'avère qu'aujourd'hui l'argent de Taschereau, c'est une dette aux banques.

Tout cela nous amuserait fort si le crédit de la province n'était en jeu. Mais le ton sur lequel les banques parlent à M. Bennett des gaspillages provinciaux n'augure rien de bon pour personne. L'ennuyeux c'est que tout le monde finira par payer le chantage libéral de juillet et août.

Laissons-les faire, ils se contentent tout seuls...

Le Journal.

REVEILLONS-NOUS!

La loi Dillon ne cessera pas de siffler d'être l'objet de commentaires peu flatteurs, non seulement dans notre province, mais aussi dans les autres provinces et dans toutes les parties de l'Empire Britannique. Il est malheureux que ce soit dans la seule province française de l'Empire où les droits et les privilèges du citoyen britannique sont le moins respectés.

Dans Québec, tous les éléments, même chez les libéraux, sont dégoûtés de cette façon de procéder d'un régime qui n'a rien à envier aux dictatures européennes. Cette dictature de M. Taschereau tient plus des méthodes à la Stalin que celles du nationalisme à la Mussolini et le grondement qui se fait entendre chez le peuple depuis quelques temps pourrait être l'objet de violentes réactions.

Les peuples finissent toujours par s'éveiller à la conscience de leur force politique et plus ils ont été dupés, plus ils ont plié l'échine devant la force arbitraire, plus la réaction a été terrible.

Il serait inutile de rappeler à nos lecteurs les causes de tous les changements subits qui se sont opérés dans l'histoire politique des peuples. En politiques, les mêmes causes ont toujours produit les mêmes effets.

Nous serions les derniers à vouloir encourager une réaction qui pourrait se traduire par la violence — quoique de tout temps la violence a toujours appelé la violence, — mais ceux qui ont occasion de se rendre dans les milieux où cette violence a son écho, réalisant plus que les autocrates qui ne veulent pas descendre à connaître ce qui se dit et ce qui se pense de leurs actes dans le peuple, jusqu'à quel point la loi Dillon a ameuté la population de notre province.

On ne peut donc pas, sans évidente mauvaise foi, nier que cette loi a créé un fort mouvement réactionnaire dans notre province, qui aurait dû être évité. Ce n'est pas dans un temps de malaise comme celui que nous traversons, que le gouvernement doit donner le mauvais exemple du manque de confiance dans nos tribunaux: ce n'est pas dans un temps de chômage qu'un régime doit édicter des lois pernicieuses et insolentes, comme le disait récemment un avocat bien connu pour son franc-parler, Me R. L. Calder; et ce n'est pas dans un temps où la faim frappe à la porte de nombreux citoyens qu'on doit se moquer ouvertement de la législation qui rendait auparavant justice à la minorité.

La loi Dillon a fonctionné pour la première fois devant nos Cours de justice, la veille de Noël. Cinq députés libéraux, sur lesquels pesaient des accusations de fraudes électorales, se voient présenter, de par la grâce de leur propre vote, un mandat qui est discuté et discuté.

Ce n'est un secret pour personne que la finance internationale a reçu et reçoit des faveurs du gouvernement "libéral": qu'en retour cette finance souscrit aux coffres du parti libéral, qu'elle ne veut pas perdre ses généreux protecteurs, et, qu'avec son argent, le gouvernement lance sa machine à gagner les élections. On emploie tout: la force brutale, la défranchisation en bloc, le chantage, la fraude, le pillage du trésor public, l'emploi du bulletin de vote sans "talon" etc., etc.

Et devant ces faits connus de la population, le régime s'absout par une loi "pernicieuse et insolente".

Ainsi les pétitionnaires qui réclamaient justice devant des tribunaux britanniques, en seront quittes pour leurs frais et le public ne connaîtra pas le bien-fondé des accusations mentionnées dans les pé-

(à suivre sur la dernière page.)

Le Message de M. Bennett

Ottawa, 2. — Dans un message du nouvel an adressé hier soir au peuple canadien, le premier ministre R.-B. Bennett a formulé l'espoir de voir de beaux jours revenir non seulement pour le Canada, mais pour le monde entier.

"Pour la majorité d'entre nous" dit M. Bennett, l'année qui vient de se terminer a été faite d'anxiété et d'épreuve. Aucune classe, aucun groupe, aucun pays n'a échappé à l'adversité. Les grandes fortunes n'ont pas pu l'éviter, et les pauvres n'ont pas été épargnés. Le monde entier a été arrêté dans sa marche en avant par les forces adverses de la désorganisation économique.

Certaines nations, affaiblies par un fardeau trop longtemps supporté, ont été impuissantes à soutenir la lutte. Seules les plus fortes ont résisté et pour des années à venir, elles porteront les cicatrices de ce dur combat.

Le premier ministre ajouta que le Canada avait eu sa part d'épreuves comme les autres pays, mais qu'il avait résisté courageusement.

"Le Canada s'est montré ferme contre l'adversité," dit-il. Si nous n'avons pas progressé comme nous le faisons quand la route était plus facile, nous n'avons pas reculé. Ce fut déjà un progrès.

Nous n'avons rien perdu que nous ne pouvions pas retrouver. Nous avons conservé tout ce dont la perte entraverait notre avancement.

La puissance et la stabilité de nos grandes institutions financières a été prouvée. Elles ne nous ont pas fait défaut et nous ne les avons pas trahies. L'industrie a fait face au déclin des marchés étrangers en s'efforçant énergiquement de trouver de nouveaux débouchés. L'agriculture, frappée par des revers que son courage et son zèle ne pouvaient éviter, a conservé son énergie et ses espoirs. Notre balance commerciale continue de nous être de plus en plus favorable.

Dans l'année, plusieurs nouvelles entreprises ont été établies et nous avons conservé notre position dans le commerce mondial."

M. Bennett dit ensuite que dans cette lutte, le Canada a appris à compter sur lui tout d'abord, tout en sachant apprécier les problèmes des autres, et qu'il s'est manifesté une opinion plus étroite entre les races canadiennes, d'un bout à l'autre du pays. "Toutes les classes ont accompli leur devoir," dit-il. "Les efforts pour semer des doctrines antinationales ont été heureusement découragés, le peuple tout entier s'est porté au secours des pauvres, et d'un littoral à l'autre, la population s'est montrée courageuse et confiante en des jours meilleurs. L'avenir est entre nos mains, il dépendra de l'effort de tous et de chacun. Les beaux jours vont revenir, non seulement pour le Canada, mais pour toutes les nations."

"A tous et à chacun, je souhaite une bonne et heureuse année, exempte des troubles de l'année écoulée, et remplie de prospérité, de cette prospérité que l'amitié et la bonne volonté entre les hommes travaillent à assurer."

Cnambre de commerce

Mardi, le 12 janvier, à 8.30 hrs p.m., dans le bloc de M. Paul Aucoin, il y aura une séance régulière de la Chambre de Commerce. Tous sont priés d'être présents.

Vous souvient-il?

La "Presse" écrivait, le 7 janvier 1902, il y a 30 ans jeudi: Le Dr O.-E. Milot, de Louiseville, vient d'être nommé coroner pour le district de Maskinongé et Saint-Maurice.

Tragique accident à St-Viateur

M. Romulus Caumartin a eu la vive douleur de perdre son jeune fils Paul, âgé de 11 ans. Il était à glisser en face de chez lui lorsque son traineau traversant la route nationale, il fut frappé par une automobile conduite par un courtier d'assurance des Trois-Rivières, M. Thibodeau. La mort fut instantanée.

A la famille éplorée, nous offrons nos plus sincères condoléances.

LE COURRIER

DE
BERTHIERVILLE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Dr A.-D. MILOT

Editeur propriétaire.

BERTHIERVILLE, P. Q.

Le prix de l'abonnement est de 50 sous par année pour le Canada et \$1.00 pour les Etats-Unis.

Pour le tarif des annonces, impressions, etc., on voudra bien s'adresser aux bureaux du Courrier de Berthierville.

Toute année commencée est due.

Feu Hildège Tessier

Le cinq janvier, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, on a vu les imposantes funérailles de Hildège Tessier, épouse de Alice Casaubon, décédée dimanche le 3 du courant.

La levée du corps fut faite par M. le chanoine J.-H. Désy, curé, qui célébra ensuite le service funéraire, assisté de MM. les abbés Joseph Pelletier et C.-E. Beaudry, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient: MM. J.-H. Aubé, Dominique Tessier, Henri Courchesne, Olivier Lamarche, Alfred Mousseau et L.-A. DeGrandpré.

Ont fait la quête: MM. le Dr A.-D. Milot et J.-René Tessier. Au choeur on remarquait: le R. P. Jos Duhamel, C.S.V., du collège St-Joseph, le R. P. G. Ducharme, du Juvénat, R. P. D. Charest et les Rév. Frères Larivière et Georges Coulombe.

Dans l'assistance, on remarquait: Alp. Lavallée, David Guibault, Omer Bacon, Maurice Piché, Olivier Lamarche, Pierre Tessier, Lucien Aubin, Donat Hénauld, J.-A. Piette, avocat de Joliette, Victor Alard, Paul Geoffroy, de Ste-Elisabeth; Joseph Bellerose, Barth. Bellerose, Jos. Tessier, J.-J.-V. Bacon, F. St-Martin, Léon Bellerose, J.-C. Gravel, Onésime Tessier, Oscar Tessier, de Ste-Félix, Uric Lafontaine, Philippe Forget, Louis Tessier, Ad. Désy, Pierre Piette, G.-A. Daviault, Omer Paquette, J.-A. Laforest, Joseph Blais, D. Caisse, A. Baycur, Pierre Rocray, Gaston Allard, C.-E. Bellerose, Omer Doucet, B. Farley, Oct. Forget, de Ste-Elisabeth, Joseph Villemure, Oscar Desrosiers, C.-E. Forget, Olympe Desrosiers, de Ste-Félix, F. Turcotte, Joseph Poirier, Joseph Desremppe, Jules Casaubon, Siméon Lafrenière, Joseph Savignac, Eugène Tessier, François Tessier, Edouard Chevalier, I. Courchesne, Edmond Dubois, Alfred Marcell, R.-A. Gervais, Edmond Ferland, J.-A. Boivin, N.P., Octavien Casaubon, Ovide Poulette, Georges Ducharme, Aug. Geoffroy, Séverin Tessier, Alexandre Fafard, Aurèle Drainville, Henry Gendron, Oscar Lavallée, Alfred Plouffe, L.-J. Plante, F. Paquette, J.-H. Fernet, Albert Tessier, le Rév. Père Charette, M. et Mme Pierre Tessier, M. et Mme Jules Geoffroy, M. et Mme Paul Geoffroy, M. et Mme Pierre-Léon Casaubon, M. et Mme Philippe Forget, M. et Mme Alex. Tessier, Mmes J.-H. Aubé, Alfred Mousseau, D. Tessier, A. Rochette, Alfred Marcell, L.-A. DeGrandpré, Félix Turcotte, Mlle Blanche Casaubon, Marie-Ange Casaubon, Malvina Piché, Marie Tessier, Mlle Malvina Allard, Mlle Farley, Jacqueline Caisse, Emilienne Tessier, Lucienne Tessier, Annette Lafrenière, etc.

Au choeur de chant: MM. les Rév. Frères Laperle et Larivière, C.S.V., H. Courchesne, R. Lavallée, J.-C. Thompson, J.-P. Sylvestre, Georges Denis, Eugène Fafard, Cléophas Lavallée, Adrien Ducharme, Georges Daragon, Aug. Tessier, Jean-Jacques Casaubon, de Montréal, P.-L. Casaubon, Ste-Elisabeth, Léopold Ferland, M. et Mme Joseph Fafard, Ste-Elisabeth, François Tessier, Joseph Tessier, Mme Adélaïde Godmer, de Ste-Adèle, Mmes Alfred Mousseau, L. Mésnard, A. Blais, etc.

La famille a reçu un grand nombre de témoignages de sympathies: Offrandes de Messes. — Famille J.-A. Piette, Joliette, Famille Octavien Casaubon, Ste-Elisabeth, Mlle Blanche Casaubon, Joliette, Mme Hildège Tessier.

Bouquets spirituels. — Famille E. Tessier, famille S. Tessier, M. et Mme A. Tessier, Ste-Félix, M. et Mme P. Forget, Rév. S. Monaldi, Hospice Notre-Dame, L'Assomption, Rév. Sr Aristide, Hospice Audard, Rév. Sr Clémentine, Couvent Beloeil, Mlle J. Noisieux, Mme Remi Lafontaine, M. et Mme Gonzague Blais, Berthierville, M. et Mme E. Ferland, Ste-Elisabeth, Mlle Blanche Piette, Mlle Blanche Casaubon, Joliette, M. Paul Casaubon, Mlle M.-Ange Casaubon, M. et Mme O. Casaubon, Ste-Elisabeth.

Sympathies. — M. et Mme A. Tessier, MM. Oscar Tessier, O. Tessier, Ste-Félix, Famille S. Tessier, Ste-Cuthbert, M. et Mme H. Courchesne, M. et Mme D. Tessier, MM. J.-H. Aubé, Dr et

Mme A.-D. Milot, Mme Remi Lafontaine, Mme Léonide Deshaies, M. et Mme I. Courchesne, M. et Mme Charles-E. Bellerose, Pierre Rocray, M. et Mme J.-René Tessier, M. et L. Mésnard, Famille A.-L. Caisse, J.-D. Caisse, Mme J.-A. Rochette, M. et Mme L.-P. Dubau, Famille L.-Arsène Lavallée, M. et Mme O. Paquette, Mme G. Normand, Mlle Anita et Marie-J. DeGrandpré, Mlle M. L. et Malvina Allard, M. et Mme Félix Turcotte, M. et Mme Alfred Mousseau, Mme Amable Grandchamps, M. et Mme Alfred Lavallée, Mlle Malvina Piché, Mme Charles Grandchamp, Mme Oscar Tessier, M. et Mme Hervé Fernet, Famille Joseph Lefebvre, Famille Henry Lafrenière, M. et Mme Isaac Grégoire, M. et Mme Alfred Plouffe, M. Barthelemy Farley, M. et Mme L.-A. DeGrandpré, La Banque Canadienne Nationale de Berthier, Les Dames du Couvent de la Congrégation, de Berthierville, Rév. Srs de l'Hospice du Sacré-Coeur, Berthierville; les Religieuses Dominicaines, Rév. P. Charette, Juvénat Berthierville; Ducharme et Frère, M. Esdras Tessier, M. et Mme Viator Bacon, M. et Mme J.-A. Champeaux, M. et Mme Jules Casaubon, Mlle Clara Pelletier, Mlle Christiane Allard, Mlle Laura Caisse, Mme Vincent Lavallée, Mme Hector Magnan, Mlle Antoinette Lavallée, Joséphine Lavallée, M. et Mme Joseph-Charles Adam, M. et Mme S. Lafrenière, M. et Mme Lanoix, Mme T. Gervais, Mme et Mlle Albany DeGrandpré, Famille Joseph Lavallée, tous de Berthier; M. Ovide Poulette, maire de Ste-Elisabeth; M. et Mme Jules Geoffroy, M. et Mme Pierre Tessier, M. et Mme Paul Geoffroy, Joseph Tessier, Louis Tessier, M. et Mme Eugène Tessier, Edouard Chevalier, Famille François Tessier, L.-P. Casaubon, N.P., cousins, tous de Ste-Elisabeth; Mme J.-L. Ducharme, M. et Mme P. Forget, Mlle M.-Ange Casaubon, Paul Casaubon, Famille Onésime Casaubon, M. et Mme Joseph Fafard, Eugène Fafard, Georges Ducharme, M. et Mme A. Laporte, Léopold Ferland, Famille O. Casaubon, Famille J.-A. Piette, Joliette; Mlle Blanche Casaubon, Paul Piette, Joliette; Famille Auguste Geoffroy, Notre-Dame de Lourdes; M. et Mme Barthélemy Bellerose, Ste-Félix de Valois, Joseph Bellerose, Sabrevoix; M. et Mme Pierre Piette, St-Norbert; Octavien-Eugène et Jean-Jacques Casaubon de Montréal; Mme Lewis, Montréal; M. et Mme P.-Léon Casaubon, Montréal; M. et Mme Euclide Bruneau, Sask.; M. et Mme Anatole Casaubon, Edmonton; Mlle Gabrielle Casaubon, Edmonton; M. et Mme Aurèle Drainville, St-Cuthbert; M. Jean-Robert Piette, Etudiant en Droit, Montréal.

Offrandes de fleurs. — Ses frères et sœurs, Famille Tessier, Famille Octavien Casaubon, Mme Hildège Tessier.

Télégrammes. — M. Esdras Tessier, Pawtucket, R.I., Mme J.-P.-Léon Ducharme, La Tuque. L'inhumation eut lieu le même jour, au terrain de la famille, à Ste-Elisabeth, ou un libéra lui fut chanté.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, Alice Casaubon, ses frères, Alexis, de Ste-Félix de Valois, Eugène, de Ste-Elisabeth, Séverin, de St-Cuthbert, Esdras, de Pawtucket, R.I., et une sœur, Virginie, Mme Joseph Fafard.

Nous réitérons à la famille l'expression de nos plus vives sympathies.

AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE A LA SUITE D'UNE CESSATION AUTORISEE.

LA LOI DE FAILLITE

Avis en rapport avec l'article 11 (4) et l'article 42.

Dans l'affaire de l'actif de: — Dubau & Dubau St-Zénon, Faillies.

AVIS est par les présentes donné que MM. Dubau & Dubau hôteliers de St-Zénon, ont été déclarés en faillite et qu'une ordonnance de séquestre a été rendue le 17ème jour de décembre 1931 fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et que MM. Ducharme & Rivest, séquestre officiel, m'ont nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à ce que les créanciers, à leur première assemblée aient élu un syndic pour administrer les biens du débiteur.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue à Joliette, le huitième jour de Janvier 1932 à onze heures de l'avant midi, au bureau du séquestre officiel, au Palais de Justice.

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant la dite assemblée.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous gagnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains ou entre les mains

Province de Québec, district de Joliette, ville de Berthier

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par le soussigné, F.-O.-T. Lamarche, secrétaire-trésorier du conseil municipal de la ville de Berthier, que les propriétés suivantes ci-après décrites, seront vendues par encan public, au bureau du soussigné, en la dite ville de Berthier, Mardi, le Premier jour du mois de mars prochain, 1932, à deux heures de l'après-midi, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires mentionnées ci-dessous, et les coûts et intérêt sur icelles, à moins que les dites taxes, coûts et intérêt soient payés avant la vente:

No. Propriétaire.	No. cadastre.	Taxes Municipales.	Taxes scolaires.	Intérêts
1—Brazeau, Noël.	289	\$96.79	\$42.20	\$41.15
TOTAL—\$180.14				

Donné à Berthierville, ce vingt-neuvième jour de décembre, 1931.
Le secrétaire-trésorier.
F.-O.-T. LAMARCHE.

8 — 15 J.

du syndic qui sera nommé, dans les trente jours à compter du présent avis, parce que des l'expiration de la période fixée par l'article 8 de l'article 37 de la dite loi, le produit de l'actif du débiteur sera distribué entre les ayants droit, n'ayant égard qu'aux réclamations dont avis aura été reçu alors.

Daté à Joliette ce 29ème jour de décembre 1931.

Gardien.
J. CONRAD PERRAULT
69 Notre-Dame. Joliette.

St-Barthélemi

Samedi, le 26 décembre avaient lieu en notre église les funérailles solennelles de Mme Vve Norbert Bernèche, née Herménie Brûlé, et décédée à l'âge de 77 ans et 6 mois, après une courte maladie qui mit fin chrétiennement à une vie toute dévouée pour Dieu.

S. Ex. Mgr Papineau assistait au service accompagné de MM. les chanoines M. Clermont, curé et J. B. L. Gagnon, curé de Ste-Elisabeth. Monseigneur l'Evêque chanta l'Absoute. La levée du corps a été faite par M. le curé Clermont. Le service fut chanté par le R. P. Arthur Bernèche, o.m.i., Montréal, assisté de MM. les abbés Ars. Grégoire et Conrad Ayotte. M. l'abbé Albert Bernèche a dit la

Youp! Youp! dans la ferraille

Nous vendons le fer, l'acier, le béton, le barreau de Colombie et la ferronnerie dans le plus complet assortiment. Seuls distributeurs de la planche de construction GYPROC, de \$2.50 le carré, en montent.

Spécialité: Brouettes en acier pour la maison et l'entrepreneur, excellentement construites, — à moitié prix.

CARON & FRERE,
BERTHIERVILLE, Qué.

GARAGE RONDEAU

L.-P. RONDEAU Prop.

Réparations générales d'Autos, Engins à Gazoline, Soudures à l'oxygène.

OUVRAGES GARANTIS

Accessoires pour Autos, Gazoline, Huile, Graisse, Pneus, Chambres à air, Etc.

LANORAIE Tel. 213 s.16

Tél. 805

Restaurant, Taxi et patinoire de luxe

Salle à manger — crème à la glace Fruits et Rafraichissements Service à toute heure

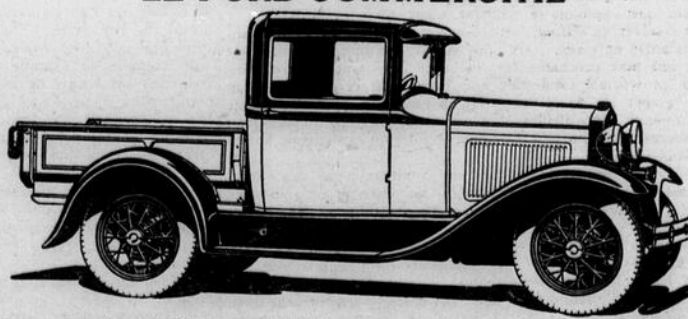
TAXI DE LUXE

Service jour et nuit

Emile Rocheleau, Prop.

Sur la route Nationale

Berthierville, P. Q.

Pour Livraisons à Bon Marché Employez
LE FORD COMMERCIAL

Le camion léger FORD commercial offre pour tout genre d'affaire, une rapidité, une sûreté et les moyens de faire les livraisons très économiquement. C'est aussi un char utile pour les fermiers et pour ceux dont les besoins industriels comportent des charges de moyenne grosseur et de poids moyen.

Ce char peut être équipé avec quatre sortes de carrosserie différente. Venez nous voir et permettez-nous de vous démontrer un FORD commercial du modèle qui convient à vos besoins. Vous le trouverez joli et commode par l'apparence et le bon marché.

BERTHIERVILLE AUTOMOBILE LIMITEE

J.-A. LAFOREST Gérant,

Berthierville

TEL. 40

Petites annonces

"Le Courrier de Berthierville est édité par A.-D. Milot, de Berthierville et est imprimé aux ateliers de l'"Echo de Saint-Justin", Saint-Justin, P. Q.

LEÇONS D'ANGLAIS

Pour vos leçons d'anglais, adressez-vous à Mlle F. Chabot, pension Chantier, Berthierville, — 40c de l'heure.

P. L. CASAUBON, B.A.L.L.L.

Notaire

Placements sur hypothèque, Règlement de succession, assurances, etc.

129 Frontenac. — Tél. 112.

BERTHIERVILLE, — P. Q.

PATE A DENTS

Pour éviter la pyorrhée, le saignement des gencives et la carie dentaire, servez-vous de la fameuse pâte à dents "Mercitan", en vente chez le Dr A.-D. Milot, chirurgien-dentiste, au prix de 0.35 sous ou 3 tubes pour \$1.00.

1,657 AERODROMES

Selon un rapport publié par le service de l'aéronautique des Etats-Unis, il y avait le 15 juillet dernier, 96 aérodromes de plus qu'au mois de décembre dernier. En janvier 1930, on comptait 1,561 aérodromes municipaux, intermédiaires, militaires ou privés, tandis qu'au 15 juillet, on en comptait 1,657.

C'est l'état de Californie qui bat la marche avec 164. Le Texas en compte 115, l'Ohio et la Pennsylvanie en ont chacun 85. C'est le Texas qui compte le plus d'aérodromes militaires, tandis que la Californie a jusqu'à 56 aérodromes municipaux, et 57 aérodromes commerciaux.

LAMPE ALADDIN

La lampe Aladdin à l'huile, à manchon, est non seulement moderne dans sa forme et son fini, mais elle produit une lumière blanche moderne qui, de toutes les lumières est la plus rapprochée de la lumière solaire. Sa lumière est brillante tout en étant douce et agréable — juste l'intensité voulue pour la demeure. Economique aussi, se paie actuellement d'elle-même en quelques mois par son économie d'huile. Brûle 68 heures au gallon.

P.-ALBERT FARLEY

Epicier et

Marchand Aladdin Autorisé

ISLE DUPAS, P. Q.

J.-A. BOIVIN

Notaire.

Agent à prêter, Règlements de faillites et de successions. Examens de titres, difficultés commerciales, Assurances, etc.

Bureau: 145, rue Frontenac,

Tél. Bell 37 — Résidence: 123.

BERTHIERVILLE — Qué.

Tél. 81 — B. P. 89

Dr W. GENDRON, M.D.

Médecin-Chirurgien

Ex-interne de l'Hôtel-Dieu de Montréal

Traitement à l'électricité médicale.

19 ave. Ste-Geneviève. — Tél. 81

BERTHIERVILLE, Qué.

Consultations Bélar 3130

2 à 4

7 à 8

Dr GASTON CAISSE

Chirurgien-Orthopédiste

4094, rue St-Denis, MONTREAL

Charles-Edouard Ferland, M.P.

— AVOCAT —

Boulevard Manseau (78a)

Coin de la rue LaJolte

Tél. Rés. 319.

JOLIETTE, — QUE.

Téléphone 1575

PAUL A. TRAHAN
PAUL N. VANASSE.

Trahan & Vanasse

AVOCATS

(Ancien bureau de Martel & Quesnel)

Bureau de fin de semaine à 75 St-Laurent, LOUISEVILLE

168 rue Bonaventure

Trois-Rivières

Téléphone 51.

Boîte Postale No. 47.

ALBERT BAYEUR

Entrepreneur de pompes funéraires.

Assortiment général pour frais funéraires.

Embaumement des corps, une spécialité.

Agent de Monuments de toutes sortes, Etc.

BERTHIERVILLE.

P. Q.

KEATING & MCREA

COURTIERS

Renseignements — Statistiques

Succursales:

MONTREAL, TROIS-RIVIERES,

SHAWINIGAN, BERTHIERVILLE

SERVICE COMPLET

Dr A. D. MILOT

Représentant

BERTHIERVILLE, Qué.

Ordres exécutés ponctuellement

Tél. 74.

Boîte Postale 3

Téléphone Bell No. 3.

G.-A. DAVIAULT

MARCHAND DE

Nouveautés, Epicerie, Ferronneries, Huile, Peintures, Vitres,

Vaisselle, Librairie, Tapiserie, Meubles, Etc.

SPECIALITE: Habits faits sur mesure.

BERTHIERVILLE, — P. Q.

Voulez-vous avoir un bon dentier et faire enlever vos dents sans douleur?

Si oui, voyez immédiatement le

Dr A.-D. MILOT

109 Frontenac

Téléphone 74.

Chirurgien-Dentiste.

BERTHIERVILLE, P. Q.

Tél. Résidence: 151-W

Tél. Entrepôt: 75-J

J. HERVE FERNET

Tabac, Grains, Engrais, Provisions et Charbon.

13 De Champlain, — BERTHIERVILLE, Qué.

Voisin du Bureau d'Enregistrement

FEU — VIE — ACCIDENT — MALADIE — RESPONSABILITE — AUTOMOBILE

H. COURCHESNE

Courtier d'Assurance

Téléphone Bell 11.

Rue de Champlain,

BERTHIERVILLE, — P. Q.

La Briqueterie Saint-Laurent Limitée

71 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

Briqueterie: Tél. Harbour 4904

LAPRAIRIE, P. Q.

Venez voir nos prix

"MAGASIN INDEPENDANT

"VICTORIA"

J. D. CAISSE

Epicier-Licencié

Angle des rues Frontenac et Iberville,

Tél. 30,

BERTHIERVILLE.

LE COIN LITTÉRAIRE

La culture de l'habitude

Si l'on comprenait l'immense pouvoir d'une éducation intelligente...

Si l'on savait l'immense somme des virtualités qui sommeillent dans les âmes enfantines!

Combien, hélas! de ces virtualités demeurent à l'état latent et finissent par être étouffées, parce qu'on n'a pas pris le soin de les extérioriser leur puissance d'action!

L'âme de l'enfant, comme toute âme humaine, porte en elle les faiblesses de la concupiscence et les tares de l'hérédité.

Mais le baptême dépose en elle aussi les germes des vertus chrétiennes, et chaque individualité possède le pouvoir de réagir contre les tares ancestrales.

Et l'enfant, pour peu qu'on le guide et qu'on l'aide, est capable d'atteindre rapidement au plus haut degré de l'initiation morale de laquelle dépend principalement la valeur morale des actions.

«Les enfants, précisément parce qu'ils sont destinés à devenir des hommes, ont presque tous une facilité et un plaisir singulier à s'élever aux idées les plus nobles». — René Bazin.

Un père avisé me disait que, dès les toutes premières années de leur vie, il avait habitué ses enfants à accomplir chaque jour, sans exception, une action méritoire.

«Faites chaque jour une chose que vous aimeriez ne pas faire, ou abstenez-vous d'une chose que vous aimeriez de faire!» leur disait-il.

Ah! la féconde pratique, et quels héros elle doit former! Car c'est ainsi que l'on arrive à la conquête silencieuse de soi-même «sans laquelle le plus grand des conquérants n'est que le premier des esclaves». — Samuel Smiles.

«La vie, elle est à vaincre à coups d'épée sauvage» a dit un poète.

La farniente, la nonchalance mènent aux bas-fonds où grouillent les instincts mauvais et les passions vicieuses; la vie est une lutte incessante dans laquelle devenir un homme, c'est apprendre à se vaincre.

«Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent!»

La faculté de l'effort ne se développe que par l'exercice; il faut donc la maintenir vivante en l'alimentant par l'exercice continu et progressif.

Ce jour-là, Jacques et Pierre n'avaient point encore confié à leur père l'acte quotidien méritoire qu'ils s'étaient promis d'accomplir.

On était en promenade assez loin de la ville, et les petites jambes qui s'en étaient donné le long des sentiers forestiers, commençaient à faiblir.

— Papa, si nous retournions en tramways? — Je le veux bien, dit le père, mais je vous laisse libres. Si nous rentrons en tramway, je devrai payer pour vous au moins deux francs. Si nous prenons le tramway, vous payerez votre place. Sinon, vous êtes maîtres de disposer de cet argent. Réfléchissez et décidez.

Quelques minutes plus tard, les petits disaient à leur père: — Papa, nous préférons rentrer à pied et posséder les deux francs.

— A votre aise, dit le père. Mais songez à présent à utiliser le mieux possible cet argent dont vous êtes les seuls maîtres.

Le concubinaire commence entre les deux... capitalistes. Il fut long, car deux francs, c'est une somme pour des enfants habitués à apprécier la valeur de deux sous. Que de projets, que de rêves dans ces deux francs!

— Eh bien, interrompit le père, faites-moi connaître vos décisions! Les enfants exposèrent leurs projets, leurs desirs, leurs hésitations. Mais le commun accord, ils avaient décidé de réserver, en premier lieu, la part à Dieu, c'est-à-dire la part des pauvres, l'aumône.

— Pourquoi donneriez-vous cette part à un pauvre? demanda l'heureux père.

— Mais, dit Pierre, le tout petit, c'est comme si nous la donnions à Jésus.

Et c'est ainsi que ces bambins atteignaient d'emblée la plus haute intention morale.

Je les embrassais ces gosses-là! Jacques HERBÉ. «L'Education familiale»

Vers Bethléem

— Eh bien, Gaspar, que pensez-vous de la disparition de l'étoile? Nous avons fait longue route et Jérusalem ne semble pas le terme de notre voyage. Que faire? Où aller? Plus d'étoile! Et Balthazar, nerveux et inquiet, en conjectures se perdait.

— Pourquoi te mettre martel en tête, reprit le sage melchior. Que ne crois-tu pas à la réapparition de l'étoile? Cela tient au miracle qu'un astre brillant nous ait guidés jusqu'ici. Alors, allons voir le roi Hérode et consulter les Princes des prêtres sur la naissance du Messie. Les prophéties contenues dans les Livres Saints ne nous laissent-elles pas attendre que, sous la croix du Rachat, Que de souffrances...

— Les sages d'Orient, sur leur domadaire respectif, poussèrent plus loin leur chemin et se présentèrent à la réception fut grandiose, mais leur arrivée fut tenue secrète. Pendant ce, Hérode, roi jaloux et craignant voir son sceptre lui échapper, forma concubinaire auquel il convoqua les Princes des prêtres et les Scribes du peuple. Les prophéties, lues et relues, révélèrent l'endroit de la naissance de l'Emmanuel Hérode, en secret, apprit donc aux mages le contenu des prophéties et les envoya à Bethléem. «Mais surtout, revenez, car je veux, moi aussi aller adorer ce nouveau roi!»

Les Mages partirent et chemin faisant aperçurent l'étoile qu'ils avaient vue en Orient et de nouveau, elle les conduisit jusqu'à l'étable où le Roi des rois venait de naître.

Gaspar, Balthazar et Melchior descendirent de leur monture un peu fatiguée et salie par la poussière de la longue route parcourue. Une émotion saisissante les étreignit et une atmosphère céleste semblait les environner. Dans les airs, des voix surhumaines, angéliques, semblaient entendre un cantique d'adoration «Gloria in excelsis Deo... Paix aux hommes de bonne volonté».

Respectueusement émus, ils se dirigèrent vers l'unique abri où l'Homme Dieu, le Créateur de tout l'univers put réaliser la promesse du Rachat, faite aux hommes plus de quatre mille ans auparavant.

— Heureuse Mère, nous permettez-vous d'entrer? — Un sourire radieux puis teinté d'amertume répondit à l'attente des royaux voyageurs.

Dans une mangeoire, sur un peu de paille un pousin rosé et gracieux bœuf, le plus bel enfant des hommes reposait, réchauffé par de pauvres langes et par le souffle de deux animaux domestiques. Tout près de là, Joseph se trouvait, immobile, en contemplation.

Les rois d'Orient se prosternèrent et adorèrent ce jouet de la Crèche. Une grâce d'amour s'infiltrait en leur cœur. Que ne donneraient-ils pas pour ce Roi Christ? Leurs présents, tantôt si riches, ne semblaient plus que des insignifiants. Rois d'Orient, ils ne désiraient plus l'être tant ce divin Enfant leur prenait possession de tout leur être.

Ils offrirent, l'un, de l'or... l'autre, d'encens, qui affirmait leur foi en la Divinité souveraine, et le troisième offrit de la myrrhe, dont fait comme à un homme destiné à la souffrance et à la mort.

Jésus vit alors dans un avenir prochain se dresser sur le Calvaire...

donneraient-elles pas lumières et assurance?

Les sages d'Orient, sur leur domadaire respectif, poussèrent plus loin leur chemin et se présentèrent à la réception fut grandiose, mais leur arrivée fut tenue secrète. Pendant ce, Hérode, roi jaloux et craignant voir son sceptre lui échapper, forma concubinaire auquel il convoqua les Princes des prêtres et les Scribes du peuple. Les prophéties, lues et relues, révélèrent l'endroit de la naissance de l'Emmanuel Hérode, en secret, apprit donc aux mages le contenu des prophéties et les envoya à Bethléem. «Mais surtout, revenez, car je veux, moi aussi aller adorer ce nouveau roi!»

Les Mages partirent et chemin faisant aperçurent l'étoile qu'ils avaient vue en Orient et de nouveau, elle les conduisit jusqu'à l'étable où le Roi des rois venait de naître.

Gaspar, Balthazar et Melchior descendirent de leur monture un peu fatiguée et salie par la poussière de la longue route parcourue. Une émotion saisissante les étreignit et une atmosphère céleste semblait les environner. Dans les airs, des voix surhumaines, angéliques, semblaient entendre un cantique d'adoration «Gloria in excelsis Deo... Paix aux hommes de bonne volonté».

Respectueusement émus, ils se dirigèrent vers l'unique abri où l'Homme Dieu, le Créateur de tout l'univers put réaliser la promesse du Rachat, faite aux hommes plus de quatre mille ans auparavant.

— Heureuse Mère, nous permettez-vous d'entrer? — Un sourire radieux puis teinté d'amertume répondit à l'attente des royaux voyageurs.

Dans une mangeoire, sur un peu de paille un pousin rosé et gracieux bœuf, le plus bel enfant des hommes reposait, réchauffé par de pauvres langes et par le souffle de deux animaux domestiques. Tout près de là, Joseph se trouvait, immobile, en contemplation.

Les rois d'Orient se prosternèrent et adorèrent ce jouet de la Crèche. Une grâce d'amour s'infiltrait en leur cœur. Que ne donneraient-ils pas pour ce Roi Christ? Leurs présents, tantôt si riches, ne semblaient plus que des insignifiants. Rois d'Orient, ils ne désiraient plus l'être tant ce divin Enfant leur prenait possession de tout leur être.

Ils offrirent, l'un, de l'or... l'autre, d'encens, qui affirmait leur foi en la Divinité souveraine, et le troisième offrit de la myrrhe, dont fait comme à un homme destiné à la souffrance et à la mort.

Jésus vit alors dans un avenir prochain se dresser sur le Calvaire...

Le Jeu des Rois

C'est un jeu qu'on vient de m'apporter, dans une jolie boîte bleue.

Il est de soixante quatre cartes: non pas des cartes à jouer, ni des tarots, mais des cartes de la dimension d'une carte postale. Chacun de ces cartons porte la photographie d'un tableau. Ce représente un membre d'une des familles qui ont régné sur la France, depuis que la peinture à l'huile est inventée. En fait, on a commencé aux Valois. De François Ier à Napoléon III, on a formé douze familles.

La première de toutes, celle de François Ier, comprend quatre figures: voici le roi lui-même avec son gros nez comique qui descend dans sa bouche gourmande, ses petits yeux égrillards, ses joues soufflées et tombantes; voici la charmante image de sa femme, la reine Claude, dont les yeux sont si mélancoliques et qui mourut à vingt-cinq ans; voici le portrait d'Henri II par Clouet, et sa femme Catherine de Médicis, grasse, pâle, avec une figure d'abbesse.

La seconde famille est formée par les enfants de Henri II, les trois rois frères et leurs femmes: la troisième par Henri IV, arie de Médicis, Louis XIII, Anne d'Autriche et Gaston d'Orléans, celui-ci d'après le portrait de Van Dyck à Chantilly. Et ainsi de suite, jusqu'à la famille XI qui est un choix judicieusement sélectionné parmi les fils de Louis Philippe, et la famille XIII, qui s'achève par le Prince Impérial. La collection, presque toute faite de très beaux tableaux, est amusante. Elle inspire le loyalisme envers ces dynasties ennemies. Un lecteur de la Quotidienne peut s'y attendre sur Louis XVII peint par Mme Vigée Lebrun. Une lectrice de Musset peut pleurer sur le duc d'Orléans peint par Ingres avec une élégance réveuse et cassante. Il y a, au dix septième siècle, une foule de petits princes inconnus, des princesses venues de Savoie et d'Allemagne dont l'assemblée est aimable.

Mais comment joue-t-on avec cet auguste jeu de massacre? On se réunit sous la lampe, par une soirée d'hiver. On distribue les cartes. Un joueur qui a déjà, dans la famille V, Louis XV et Mme Henriette demande à son voisin Mme Victoire qui est de la même série. Le voisin la donne s'il l'a, et, s'il ne l'a pas, il prend la parole à son tour et cherche à compléter une des séries dont il a des cartes. Celui qui a réuni le plus grand nombre de familles complètes a gagné. Mais les perdants ont tout de même appris l'histoire de France. Ils connaissent les rois à leur ressemblance et tout ce qu'on risque c'est qu'ils prennent en horreur un grand monarque resté obstinément dans la main du vaincu.

On est émerveillé de l'ingéniosité et du goût de ceux qui ont inventé ce jeu. L'imagine qu'on pourrait apprendre ainsi bien des choses aux enfants: la parenté des animaux, répartis déjà en classes et en ordres, ne ferait pas un jeu de cartes moins agréable. La botanique en fournirait un autre, et aussi l'astronomie: Je te rends la GRANDE OURSE, donne-moi PEGASSE. Et comme les âmes sentimentales se font des chagrins de tout, il y aurait bien quelque part sous tant de lampes et autour de tant de tables, un petit cœur qui se briserait à l'idée qu'il faut rendre la chevelure de BÉRENICE ou le collier de CEPHEE.

Henri BIJOU.

La nécessité de l'union

Tous les souhaits, tous les vœux exprimés à l'occasion de Noël et de la Nouvelle Année, se réaliseraient-ils?

Mais hélas! pour cela, il faudrait l'union, l'union parfaite et malgré toutes les bonnes volontés, il est à craindre que le monde ne la possède jamais.

Comment pourrait-il en être autrement, du reste, tant que l'orgueil, l'esprit de domination, la puissance de l'argent, resteront les maîtres de nos destinées.

Nous cautions l'autre jour avec un homme bien placé pour connaître les besoins de la classe agricole, cette classe trop souvent incomprise et trop souvent dupée, et nous lui demandions comment nos braves cultivateurs allaient sortir de l'impasse.

Après avoir mûrement réfléchi, notre interlocuteur se leva et nous fait remarquer que malgré les duretés du temps, les cultivateurs ne paraissent pas suffisamment comprendre que leur véritable intérêt

est de s'unir pour se défendre, qu'ils préfèrent encore, en certains milieux, se jalouser et se livrer à une critique passionnée, même contre leurs défenseurs.

Vous n'ignorez pas, nous dit-il, que l'Union Catholique des Cultivateurs est une association puissante, surtout par les principes qu'elle soutient et la défense qu'elle assure à la classe agricole, en étudiant ses besoins, en groupant ses revendications, en faisant des démarches auprès des autorités gouvernementales, etc.

Croiriez-vous que sur 150,000 cultivateurs qui ont une exploitation agricole dans notre Province, 12 à 14,000 seulement y sont intéressés et encore, sur ce nombre, il y a un groupement intéressant de franco-ontariens.

Et pourtant, il n'existe pas dans la Province de Québec d'autres associations professionnelles de cultivateurs, l'Union Catholique des Cultivateurs est la seule.

Elle a l'appui des hauts dignitaires de l'Eglise, elle a l'adhésion efficace du clergé, elle est recommandée par les autorités qui s'intéressent à la prospérité de l'agriculture, l'Hon. Ministre Godbout l'a dit: Si l'Union Catholique des Cultivateurs n'existait pas, il faudrait la créer.

Pourriez-vous comprendre pour-

quoi que dans une province comme la nôtre un dixième à peine des cultivateurs ont le bon esprit de se grouper pour défendre les intérêts de la masse, alors que c'est la masse toute entière qui devrait être unie.

Peut-être, l'U.C.C. n'est-elle pas assez connue? avons-nous hasardé.

Pas assez connue, le croyez-vous, une association qui a près de 600 cercles paroissiaux, que faudrait-il pour la faire connaître? Aller chercher les gens par la main, leur faire à chacun un long discours, leur dire que l'on travaille pour eux, toujours pour eux.

Allons donc, ils le savent, mais beaucoup préfèrent encore laisser porter le fardeau par les autres qu'on prend leur part. Que l'Union Catholique fasse signer des requêtes afin d'obtenir un crédit agricole, ils en sont, ils signent; qu'elle demande des amendements à la loi des faillites, c'est parfait; qu'elle travaille ardemment toute l'année pour le bénéfice de la classe agricole, c'est naturel.

Que voulez-vous répondre, si non que nos cultivateurs ne sont pas encore suffisamment renseignés sur la nécessité de la coopération et qu'il faut continuer à les instruire, en leur faisant comprendre que leur intérêt est de s'unir et que c'est aussi leur devoir.

Ca ne doit pas être impossible!

MONTREAL LIGHTNING ROD CO. Limited

PACIFIQUE GAGNON

ENTREPRENEUR

Pour l'installation de Paratonnerres en cuivre pour Eglises, Institutions, Cheminées, Réparation et Peinture de Clochers, Réservoirs à Eau, Couvertures d'Eglises, Etc.

Téléphone Falkirk 2695. 4556 Resther, MONTREAL.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Siège social: Montréal

Comptes courants Comptes d'épargne

Prêts et escompte Encaissements

Nantissements Mandats

Coffrets de sûreté Change sur tous les pays

Achat et vente de monnaies étrangères

Lettres de crédit documentaires et circulaires

Financement des importations et des exportations

Remise de fonds dans toutes les parties du monde

Achat et vente de valeurs de placement

Succursale BERTHIERVILLE.

C. E. Bellerose, gérant

B. P. 15

Tél. 22

"4"

VICTORIA HOTEL

B. PRECOURT, Prop.

Table de première classe. - Bière, Vins et Liqueurs assortis

CHAMBRES BIEN CONFORTABLES ET BIEN AERÉES

COUCHER \$1.00 - REPAS 50c

BERTHIERVILLE, P. Q.

Tél. Bell

CARRIERE ST-BARTHELEMI

Pierre Concassée de toutes sortes

PIERRE BRUTE, SCREENING.

Pierre pour construction de chemins.

Prix sur demande, suivant quantités et grosseur.

St-Barthélemi, Co. Berthier

LES ROIS

Voici les Rois. La Jole est vive à la maison. De la cuisine on sent comme une exhalaison De mets appétissants, de choses succulentes Utensiles bruns, lames étincelantes, Au fumet des pâtés, au parfum des rôtis, En tintements joyeux mêlent leur cliquetis.

Dans la salle à manger tout prend un air de fête; Sur la nappe qui luit, la vaisselle s'appareille; Au salon quelq'un joue un air étourdissant; Le lustre du plafond rutille incandescent; Et met des plaques d'or sur les armoires; La porte entre-baillée a des chuchoteries; Au rythme clair et gai comme un allegretto. C'est la voix des petits qui parlent du gâteau. Du gâteau merveilleux à la croûte dorée, A la mie odorante, et qui, pour la soirée, Désignera bientôt, dans ce groupe enfantin, La reine du hasard et le roi du festin.

Ils sont là, frères, sœurs, et cousins et cousines, Petits voisins avec les petites voisines, Riote et babillards, tapageurs et triomphants... Oh! les moments bénis que ces fêtes d'enfants!

— Je serai roi, dit Paul. — Et moi, je serai reine, dit Louise. — Attendez, c'est moi la souveraine, s'écrie Héva; j'aurai des tas de bijoux d'or.

— Moi, fait Joseph, j'aurai tout plein le corridor De soldats. — Pas du tout, dit Albert qui s'approche! C'est moi le roi; j'aurai des bonbons plein ma poche!

— Non, non. — Si, si!

— Et moi, je serai reine, dit Louise. — Attendez, c'est moi la souveraine, s'écrie Héva; j'aurai des tas de bijoux d'or.

— Moi, fait Joseph, j'aurai tout plein le corridor De soldats. — Pas du tout, dit Albert qui s'approche! C'est moi le roi; j'aurai des bonbons plein ma poche!

— Non, non. — Si, si!

— Et moi, je serai reine, dit Louise. — Attendez, c'est moi la souveraine, s'écrie Héva; j'aurai des tas de bijoux d'or.

— Moi, fait Joseph, j'aurai tout plein le corridor De soldats. — Pas du tout, dit Albert qui s'approche! C'est moi le roi; j'aurai des bonbons plein ma poche!

— Non, non. — Si, si!

— Et moi, je serai reine, dit Louise. — Attendez, c'est moi la souveraine, s'écrie Héva; j'aurai des tas de bijoux d'or.

— Moi, fait Joseph, j'aurai tout plein le corridor De soldats. — Pas du tout, dit Albert qui s'approche! C'est moi le roi; j'aurai des bonbons plein ma poche!

— Non, non. — Si, si!

— Et moi, je serai reine, dit Louise. — Attendez, c'est moi la souveraine, s'écrie Héva; j'aurai des tas de bijoux d'or.

— Moi, fait Joseph, j'aurai tout plein le corridor De soldats. — Pas du tout, dit Albert qui s'approche! C'est moi le roi; j'aurai des bonbons plein ma poche!

— Non, non. — Si, si!

— Et moi, je serai reine, dit Louise. — Attendez, c'est moi la souveraine, s'écrie Héva; j'aurai des tas de bijoux d'or.

Toi, Jeanne?



La satisfaction de régner n'est rien comparée à la joie de donner aux malheureux et aux indigents.

La Voix Nationale, Janvier 1932.

LA REINE

Les voix se taisaient tout à coup. On venait de frapper à la porte; et, debout, au dehors, un enfant apparaissait dans l'ombre, Grelottant et tendant la main dans la nuit sombre.

Cette apparition ne dura qu'un instant. — Allons, cria le père, à table: on nous attend! Il ne faut pas laisser refroidir ces bonnes choses.

Et tous ces blonds minois et ces figures roses, Fous de joie, et d'un même objet préoccupés, Autour du gai festin furent bientôt groupés.

On avait fait des plats l'inspection sommaire; Lorsque, tout étonné: — Hein! voyons, dit la mère, Qu'a-t-on fait du gâteau des Rois?

Tous aussitôt, Chacun de s'écrier: — Où donc est le gâteau? — Mais je viens de le mettre ici, répond le bonhomme! — Plus de gâteau? reprend le père; elle est bien bonne!

Qu'est-il donc devenu? quelqu'un l'aurait pris? Et les petits enfants protestèrent tout surpris. Seule, Jeanne, en son coin, semblait, toute confuse, Vouloir se dérober ou chercher une excuse.

Toi, Jeanne?... Et la petite avoue en bégayant: — Je l'ai donné tantôt au petit mendiant! Et le papa charmé, que l'aveu rassérène: — Viens m'embrasser, dit-il, Jeanne: c'est toi la reine!

LOUIS FRECHETTE.

Feuilleton du "Courrier de Berthierville"

Le Manoir Mystérieux

ou les Victimes de l'Ambition

par Frédéric Hoide

(suite)

— Le plaisir d'administrer votre adresse et votre courage. Je suis un voyageur qui aime ces rencontres extraordinaires, que les anciens chevaliers recherchaient avec empressement.

Il paraît, pensa Michel, que je m'élève un brin dans son opinion, ou bien, c'est un renard qui songe à me faire descendre dans le puits. Chose certaine, du moins, je ne jouerai pas pour lui le rôle du bouc de la fable. Et, reprenant:

— Eh bien, vous serez de la partie. Buvez donc au succès de l'entreprise: et si quelqu'un refuse de me faire raison, je lui coupe les jambes à la hauteur des jarretières.

Le colporteur soutint assez raisonnablement qu'il ne pouvait boire à la

perte de sa gageure.

— Voudrais-tu faire de la logique avec moi? s'écria Michel, de plus en plus aviné; faquin, je ferais de ton corps cinquante aunes de ruban.

Mais au moment où il tirait son sacre pour exécuter sa menace, l'aubergiste et son fils le conduisirent à sa chambre et le mirent au lit pour qu'il cuvât son vin à loisir.

Chacun alors se sépara pour aller vaquer à ses affaires ou se reposer.

CHAPITRE III

L'ENTREVUE

— Comment va votre neveu, monsieur Gravel? dit DuPlessis en entrant le lendemain matin dans la grande salle de l'auberge. Tient-il encore sa gageure?

— Quant à sa gageure, répondit

l'aubergiste, je vous conseille, en ami, de ne pas vous en mêler, pas plus que de toute autre chose que pourrait proposer Michel Lavergne. Laissez mon neveu et Baptiste Santerre se tirer de leur gageure comme ils l'entendront; car, M. DuPlessis, je ne voudrais pas qu'un homme aussi respectable que vous tombât dans les filets d'un professeur des sept sciences damnables. Je puis fermer les yeux quand mon neveu tend ses rêts pour attraper une mouche comme Santerre, mais un voyageur comme vous doit être prévenu.

— Merci de vos bienveillants conseils, M. Gravel; je tâcherai de les mettre à profit. Mais je dois tenir ma gageure, puisque je m'y suis engagé. Dites-moi, quel est donc ce Thom Cambrail?

— Vous devez pourtant l'avoir connu, M. DuPlessis, car il demeurait aux Trois-Rivières lorsqu'il s'est enlevé pour la jeunesse.

— Non, monsieur, je ne me rappelle pas l'avoir jamais connu. Il est vrai que j'ai été élevé chez un de mes oncles à Montréal, et que, depuis l'âge de dix-sept ans, je me suis occupé d'affaires militaires de l'histoire de ma ville natale. La plus grande partie de ma jeunesse a

été passée soit à la Louisiane, soit aux postes avancés de l'ouest. Revenu aux Trois-Rivières avec M. de Vaudreuil il y a huit ou neuf ans, lorsqu'il en fut nommé gouverneur, je n'ai servi d'officier de garde jusqu'à l'année dernière, quand des raisons particulières m'engagèrent à m'absenter de nouveau des lieux où vit presque toute ma famille, pour aller à Montréal. Il y a six mois, on m'a fait revenir pour remplir la même charge, c'est-à-dire, servir d'officier de garde au nouveau gouverneur, M. Bégon. Et pendant ces deux espaces de temps, je n'ai jamais entendu parler une seule fois de Thom Cambrail.

L'aubergiste reprit:

LE COURRIER

DE
BERTHIERVILLE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Dr A.-D. MILOT

Editeur propriétaire.

BERTHIERVILLE, P. Q.

Le prix de l'abonnement est de 50 sous par année pour le Canada et \$1.00 pour les États-Unis.

Pour le tarif des annonces, impressions, etc., on voudra bien s'adresser aux bureaux du Courrier de Berthierville.

Toute année commencée est due.

Feu Hildège Tessier

Le cinq janvier, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, ont eu lieu les imposantes funérailles de Hildège Tessier, épouse de Alice Casaubon, décédée dimanche 3 du courant.

La levée du corps fut faite par M. le chanoine J.-H. Désy, curé, qui célébra ensuite le service funéraire, assisté de MM. les abbés Joseph Pelletier et C.-E. Beaudry, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient: MM. J.-H. Aubé, Dominique Tessier, Henri Courchesne, Olivier Lamarche, Alfred Mousseau et L.-A. DeGrandpré.

Ont fait la quête: MM. le Dr A.-D. Milot et J.-René Tessier. Au chœur on remarquait: le R. P. Jos Duhamel, C.S.V., du collège St-Joseph, le R. P. G. Ducharme, du Juvénat, R. P. D. Charest et les Rév. Frères Larivière et Georges Coulombe.

Dans l'assistance, on remarquait: M. Lavalée, David Guilbault, Omer Bacon, Maurice Piché, Olivier Lamarche, Pierre Tessier, Lucien Aubin, Donat Hénauld, J.-A. Piette, avocat de Joliette, Victor Alard, Paul Geoffroy, de Ste-Elisabeth; Joseph Bellerose, Barth. Bellerose, Jos. Tessier, J.-J.-V. Bacon, F. St-Martin, Léon Bellerose, J.-C. Gravel, Onésime Tessier, Oscar Tessier, de Ste-Félix, Uric Lafrenière, Philippe Forget, Louis Tessier, Ad. Désy, Pierre Piette, G.-A. Daviault, Omer Paquette, J.-A. Laforest, Joseph Blais, D. Caisse, A. Bayeur, Pierre Rocard, Gaston Allard, C.-E. Bellerose, Omer Doucet, B. Farley, Oct. Forget, de Ste-Elisabeth, Joseph Villeneuve, Oscar Desrosiers, C.-E. Forget, Olympe Desrosiers, de Ste-Félix, F. Turcotte, Joseph Poirier, Joseph Desremppe, Jules Casaubon, Simon Lafrenière, Joseph Savignac, Eugène Tessier, François Tessier, Edouard Chevalier, I. Courchesne, Edmond Dubois, Alfred Marselle, R.-A. Gervais, Edmond Ferland, J.-A. Boivin, N.P. Octavien Casaubon, Ovide Poulette, Georges Ducharme, Aug. Geoffroy, Séverin Tessier, Alexandre Fafard, Aurèle Drainville, Henry Gendron, Oscar Lavalée, Alfred Plouffe, L.-J. Plante, F. Paquette, J.-H. Fernet, Albert Tellier, le Rév. Père Charette, M. et Mme Pierre Tessier, M. et Mme Alphonse Laporte, M. et Mme Jules Geoffroy, M. et Mme Paul Geoffroy, M. et Mme Pierre-Léon Casaubon, M. et Mme Philippe Forget, M. et Mme Alex. Tessier, Mmes J.-H. Aubé, Alfred Mousseau, D. Tessier, A. Rochette, Alfred Marselle, L.-A. DeGrandpré, Félix Turcotte, Mlle Blanche Casaubon, Marie-Ange Casaubon, Malvina Piché, Marie Tessier, Mlle Malvina Allard, Mlle Farley, Jacqueline Caisse, Emilienne Tessier, Lucienne Tessier, Annette Lafrenière, etc.

La famille a reçu un grand nombre de témoignages de sympathies: Offrandes de Messes. — Famille J.-A. Piette, Joliette, Famille Octavien Casaubon, Ste-Elisabeth, Mlle Blanche Casaubon, Joliette, Mlle Hildège Tessier.

Bouquets spirituels. — Famille E. Tessier, famille S. Tessier, M. et Mme A. Tessier, Ste-Félix, M. et Mme P. Forget, Rév. S. Monaldi, Hospice Notre-Dame, L'Assomption, Rév. Sr Aristide, Hospice Audair, Rév. Sr Clémentine, Convent Belœil, Mlle J. Noisieux, Mme Remi Lafontaine, M. et Mme Gonzague Blais, Berthierville, M. et Mme E. Ferland, Ste-Elisabeth, Mlle Blanche Piette, Mlle Blanche Casaubon, Joliette, M. Paul Casaubon, Mlle M.-Ange Casaubon, M. et Mme O. Casaubon, Ste-Elisabeth.

Sympathies. — M. et Mme A. Tessier, MM. Oscar Tessier, O. Tessier, Ste-Félix, Famille S. Tessier, Ste-Cuthbert, M. et Mme H. Courchesne, M. et Mme D. Tessier, MM. J.-H. Aubé, Dr et

Mme A.-D. Milot, Mme Remi Lafontaine, Mme Léonide Deshaies, M. et Mme I. Courchesne, M. et Mme Charles-E. Bellerose, Pierre Rocard, M. et Mme J.-René Tessier, M. et L. Mésnard, Famille A.-L. Caisse, J.-D. Caisse, Mme J.-A. Rochette, M. et Mme L.-P. Dubau, Famille L.-Arsène Lavalée, M. et Mme O. Paquette, Mme G. Normand, Mlle Anita et Marie-J. DeGrandpré, Mlle M.-L. et Malvina Allard, M. et Mme Félix Turcotte, M. et Mme Alfred Mousseau, Mme Amable Grandchamps, M. et Mme Alfred Lavalée, Mlle Malvina Piché, Mlle Charles Grandchamps, Mme Oscar Tellier, M. et Mme Hervé Fernet, Famille Joseph Lefebvre, Famille Henry Lafrenière, M. et Mme Isaac Grégoire, M. et Mme Alfred Plouffe, M. Barthélemy Farley, M. et Mme L.-A. DeGrandpré, La Banque Canadienne Nationale de Berthierville, Les Dames du Couvent de la Congrégation, de Berthierville, Rév. Srs de l'Hospice du Sacré-Cœur, Berthierville; les Religieuses Dominicaines, Rév. P. Charette, Juvénat Berthierville; Ducharme et Frère, M. Esdras Tessier, M. et Mme Viateur Bacon, M. et Mme J.-A. Champoux, M. et Mme Jules Casaubon, Mlle Clara Pelletier, Mlle Christiane Allard, Mlle Laura Caisse, Mme Vincent Lavalée, Mme Hector Magnan, Mlle Antoinette Lavalée, Joséphine Lavalée, M. et Mme Joseph-Charles Adam, M. et Mme S. Lafrenière, M. et Mme Lanoix, Mme T. Gervais, Mme et Mlle Albany DeGrandpré, Famille Joseph Lavalée, tous de Berthierville; M. Ovide Poulette, maire de Ste-Elisabeth; M. et Mme Jules Geoffroy, M. et Mme Pierre Tessier, M. et Mme Paul Geoffroy, Joseph Tessier, Louis Tessier, M. et Mme Eugène Tellier, Edouard Chevalier, Famille François Tessier, L.-P. Casaubon, N.P., cousins, tous de Ste-Elisabeth; Mme J.-L. Ducharme, M. et Mme P. Forget, Mlle M.-Ange Casaubon, Paul Casaubon, Famille Onésime Casaubon, M. et Mme Joseph Fafard, Eugène Fafard, Georges Ducharme, M. et Mme A. Laporte, Léopold Ferland, Famille O. Casaubon, Famille J.-A. Piette, Joliette; Mlle Blanche Casaubon, Paul Piette, Joliette; Famille Auguste Geoffroy, Notre-Dame de Lourdes; M. et Mme Barthélemy Bellerose, Ste-Félix de Valois, Joseph Bellerose, Sabrevoix; M. et Mme Pierre Piette, Ste-Norbert; Octavien-Eugène et Jean-Jacques Casaubon de Montréal; Mme Lewis, Montréal; M. et Mme P.-Léon Casaubon, Montréal; M. et Mme Eulde Bruneau, Sask.; M. et Mme Anatole Casaubon, Edmonton; Mlle Gabrielle Casaubon, Edmonton; M. et Mme Aurèle Drainville, Ste-Cuthbert; M. Jean-Robert Piette, Etudiant en Droit, Montréal.

Offrandes de fleurs. — Ses frères et sœurs, Famille Tessier, Famille Octavien Casaubon, Mme Hildège Tessier.

Télégrammes. — M. Esdras Tessier, Pawtucket, R.I.; Mme J.-P.-Léon Ducharme, La Tuque. L'inhumation eut lieu le même jour, au terrain de la famille, à Ste-Elisabeth, où un libraire lui fut chanté.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, Alice Casaubon, ses frères, Alexis, de Ste-Félix de Valois, Eugène, de Ste-Elisabeth, Séverin, de Ste-Cuthbert, Esdras, de Pawtucket, R.I., et une sœur, Virginie, Mme Joseph Fafard.

Nous réitérons à la famille l'expression de nos plus vives sympathies.

AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE A LA SUITE D'UNE CESSATION AUTORISEE.

LA LOI DE FAILLITE

Avis en rapport avec l'article 11 (4) et l'article 42.

Dans l'affaire de l'actif de: Dubeau & Dubeau St-Zénon, Faillite.

AVIS est par les présentes donné que MM. Dubeau & Dubeau hôteliers de St-Zénon, ont été déclarés en faillite et qu'une ordonnance de Séquestre a été rendue le 17ème jour de décembre 1931 fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et que MM. Ducharme & Rivest, séquestre officiel, ont nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à ce que les créanciers, à leur première assemblée aient élu un syndic pour administrer les biens du débiteur.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue à Joliette, le huitième jour de Janvier 1932 à onze heures de l'avant midi, au bureau du séquestre officiel, au Palais de Justice.

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant la dite assemblée.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains ou entre les mains

du syndic qui sera nommé, dans les trente jours à compter du présent avis, parce que des l'expiration de la période fixée par l'article 8 de l'article 37 de la dite loi, le produit de l'actif du débiteur sera distribué entre les ayants droit, n'ayant égard qu'aux réclamations dont avis aura été reçu alors.

Donné à Joliette ce 29ème jour de décembre 1931.

Gardien.
J. CONRAD PERRAULT
69 Notre-Dame. Joliette.

Province de Québec, district de Joliette, ville de Berthierville

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par le soussigné, F.-O.-T. Lamarche, secrétaire-trésorier du conseil municipal de la ville de Berthierville, que les propriétés suivantes ci-après décrites, seront vendues par encaissement public, au bureau du soussigné, en la dite ville de Berthierville, Mardi, le Premier jour du mois de mars prochain, 1932, à deux heures de l'après-midi, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires mentionnées ci-dessous, et les coûts et intérêt sur celles, à moins que les dites taxes, coûts et intérêt soient payés avant la vente:

No. Propriétaire.	No. cadastre.	Taxes Municipales.	Taxes scolaires.	Intérêts
1—Brazau, Noël.	289	\$96.79	\$42.20	\$41.15

TOTAL—\$180.14

Donné à Berthierville, ce vingt-neuvième jour de décembre, 1931.
Le secrétaire-trésorier.
F.-O.-T. LAMARCHE.

8 — 15 J.

du syndic qui sera nommé, dans les trente jours à compter du présent avis, parce que des l'expiration de la période fixée par l'article 8 de l'article 37 de la dite loi, le produit de l'actif du débiteur sera distribué entre les ayants droit, n'ayant égard qu'aux réclamations dont avis aura été reçu alors.

Donné à Joliette ce 29ème jour de décembre 1931.

Gardien.
J. CONRAD PERRAULT
69 Notre-Dame. Joliette.

St-Barthélemy

Samedi, le 26 décembre avaient lieu en notre église les funérailles solennelles de Mme Vve Norbert Bernèche, née Herménie Brûlé, et décédée à l'âge de 77 ans et 6 mois, après une courte maladie qui mit fin chrétiennement à une vie toute dévouée pour Dieu.

S. Ex. Mgr Papineau assistait au service accompagné de MM. les chanoines M. Clermont, curé et J. B.L. Gagnon, curé de Ste-Elisabeth. Monseigneur l'Evêque chantait l'Absoute. La levée du corps a été faite par M. le curé Clermont. Le service fut chanté par le R. P. Arthur Bernèche, o.m.i., Montréal, assisté de MM. les abbés Ars. Grégoire et Conrad Ayotte. M. l'abbé Albert Bernèche a dit la

Youp! Youp! dans la ferraille

Nous vendons le fer, l'acier, le béton, le bardage de Colombie et la ferronnerie dans le plus complet assortiment. Seuls distributeurs de la planche de construction GYPROC, de \$2.50 le carré, en montent.

Spécialité: Brouettes en acier pour la maison et l'entrepreneur, excellentement construites, — à moitié prix.

CARON & FRERE,
BERTHIERVILLE, Qué.

GARAGE RONDEAU

L.-P. RONDEAU Prop.

Réparations générales d'Autos, Engins à Gazoline, Soudures à l'oxygène.

OUVRAGES GARANTIS

Accessoires pour Autos, Gazoline, Huile, Graisse, Pneus, Chambres à air, Etc.

LANORAIE Tel. 213 s.16

Tél. 805

Restaurant, Taxi et patinoire de luxe

Salle à manger - crème à la glace Fruits et Rafraichissements Service à toute heure

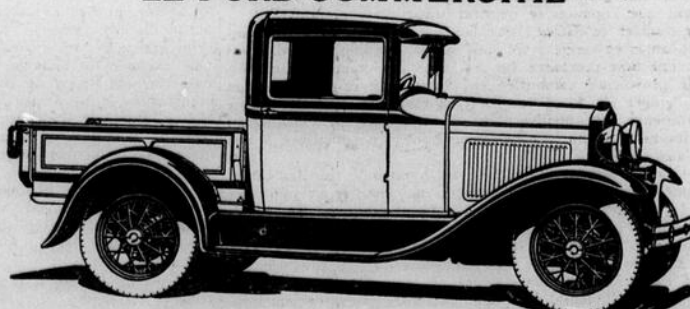
TAXI DE LUXE

Service jour et nuit

Emile Rocheleau, Prop.
Sur la route Nationale
Berthierville, P. Q.

Tél. 805

Pour Livraisons à Bon Marché Employez LE FORD COMMERCIAL



Le camion léger FORD commercial offre pour tout genre d'affaire, une rapidité, une sûreté et les moyens de faire les livraisons très économiquement. C'est aussi un char utile pour les fermiers et pour ceux dont les besoins industriels comportent des charges de moyenne grosseur et de poids moyen.

Ce char peut être équipé avec quatre sortes de carrosserie différente. Venez nous voir et permettez-nous de vous démontrer un FORD commercial du modèle qui convient à vos besoins. Vous le trouverez joli et commode par l'apparence et le bon marché.

BERTHIERVILLE AUTOMOBILE LIMITEE

J.-A. LAFOREST Gérant,

Berthierville

TEL. 40

Petites annonces

"Le Courrier de Berthierville est édité par A.-D. Milot, de Berthierville et est imprimé aux ateliers de l'Echo de Saint-Justin, Saint-Justin, P. Q."

LEÇONS D'ANGLAIS

Pour vos leçons d'anglais, adressez-vous à Mlle F. Chabot, pension Chartier, Berthierville, — 40c de l'heure.

P. L. CASAUBON, B.A.L.L.L.

Notaire

Placements sur hypothèque, Règlement de succession, assurances, etc.

129 Frontenac — Tél. 112.
BERTHIERVILLE, — P. Q.

PATE A DENTS

Pour éviter la pyorrhée, le saignement des gencives et la carie dentaire, servez-vous de la fameuse pâte à dents "Merican", en vente chez le Dr A.-D. Milot, chirurgien-dentiste, au prix de 0.35 sous ou 3 tubes pour \$1.00.



Si vous voulez avoir des chevaux trotteurs, de traits, chevaux pour cultivateurs, à importer quel temps Gaston Sylvestre, de la station du National, — prix sont modiques — plus faciles.

PC

Si vous voulez avoir des chevaux trotteurs, de traits, chevaux pour cultivateurs, à importer quel temps Gaston Sylvestre, de la station du National, — prix sont modiques — plus faciles.

Si vous voulez avoir des chevaux trotteurs, de traits, chevaux pour cultivateurs, à importer quel temps Gaston Sylvestre, de la station du National, — prix sont modiques — plus faciles.

Si vous voulez avoir des chevaux trotteurs, de traits, chevaux pour cultivateurs, à importer quel temps Gaston Sylvestre, de la station du National, — prix sont modiques — plus faciles.

Si vous voulez avoir des chevaux trotteurs, de traits, chevaux pour cultivateurs, à importer quel temps Gaston Sylvestre, de la station du National, — prix sont modiques — plus faciles.

Si vous voulez avoir des chevaux trotteurs, de traits, chevaux pour cultivateurs, à importer quel temps Gaston Sylvestre, de la station du National, — prix sont modiques — plus faciles.

Si vous voulez avoir des chevaux trotteurs, de traits, chevaux pour cultivateurs, à importer quel temps Gaston Sylvestre, de la station du National, — prix sont modiques — plus faciles.

Si vous voulez avoir des chevaux trotteurs, de traits, chevaux pour cultivateurs, à importer quel temps Gaston Sylvestre, de la station du National, — prix sont modiques — plus faciles.

Si vous voulez avoir des chevaux trotteurs, de traits, chevaux pour cultivateurs, à importer quel temps Gaston Sylvestre, de la station du National, — prix sont modiques — plus faciles.

Si vous voulez avoir des chevaux trotteurs, de traits, chevaux pour cultivateurs, à importer quel temps Gaston Sylvestre, de la station du National, — prix sont modiques — plus faciles.

Si vous voulez avoir des chevaux trotteurs, de traits, chevaux pour cultivateurs, à importer quel temps Gaston Sylvestre, de la station du National, — prix sont modiques — plus faciles.

Si vous voulez avoir des chevaux trotteurs, de traits, chevaux pour cultivateurs, à importer quel temps Gaston Sylvestre, de la station du National, — prix sont modiques — plus faciles.

Si vous voulez avoir des chevaux trotteurs, de traits, chevaux pour cultivateurs, à importer quel temps Gaston Sylvestre, de la station du National, — prix sont modiques — plus faciles.

Si vous voulez avoir des chevaux trotteurs, de traits, chevaux pour cultivateurs, à importer quel temps Gaston Sylvestre, de la station du National, — prix sont modiques — plus faciles.

Si vous voulez avoir des chevaux trotteurs, de traits, chevaux pour cultivateurs, à importer quel temps Gaston Sylvestre, de la station du National, — prix sont modiques — plus faciles.

Si vous voulez avoir des chevaux trotteurs, de traits, chevaux pour cultivateurs, à importer quel temps Gaston Sylvestre, de la station du National, — prix sont modiques — plus faciles.

Si vous voulez avoir des chevaux trotteurs, de traits, chevaux pour cultivateurs, à importer quel temps Gaston Sylvestre, de la station du National, — prix sont modiques — plus faciles.

Si vous voulez avoir des chevaux trotteurs, de traits, chevaux pour cultivateurs, à importer quel temps Gaston Sylvestre, de la station du National, — prix sont modiques — plus faciles.

Si vous voulez avoir des chevaux trotteurs, de traits, chevaux pour cultivateurs, à importer quel temps Gaston Sylvestre, de la station du National, — prix sont modiques — plus faciles.

Si vous voulez avoir des chevaux trotteurs, de traits, chevaux pour cultivateurs, à importer quel temps Gaston Sylvestre, de la station du National, — prix sont modiques — plus faciles.

Si vous voulez avoir des chevaux trotteurs, de traits, chevaux pour cultivateurs, à importer quel temps Gaston Sylvestre, de la station du National, — prix sont modiques — plus faciles.

Si vous voulez avoir des chevaux trotteurs, de traits, chevaux pour cultivateurs, à importer quel temps Gaston Sylvestre, de la station du National, — prix sont modiques — plus faciles.

Si vous voulez avoir des chevaux trotteurs, de traits, chevaux pour cultivateurs, à importer quel temps Gaston Sylvestre, de la station du National, — prix sont modiques — plus faciles.

Si vous voulez avoir des chevaux trotteurs, de traits, chevaux pour cultivateurs, à importer quel temps Gaston Sylvestre, de la station du National, — prix sont modiques — plus faciles.

Si vous voulez avoir des chevaux trotteurs, de traits, chevaux pour cultivateurs, à importer quel temps Gaston Sylvestre, de la station du National, — prix sont modiques — plus faciles.

Téléphone 1575

PAUL A. TRAHAN
PAUL N. VANASSE.

Trahan & Vanasse

AVOCATS

(Ancien bureau de Martel, Martel & Quesnel)

Bureau de fin de semaine à 75 St-Laurent, LOUISEVILLE

168 rue Bonaventure

Trois-Rivières

Téléphone 51.

Boite Postale No. 47.

ALBERT BAYEUR

Entrepreneur de pompes funéraires.

Assortiment général pour frais funéraires.

Embaumement des corps, une spécialité.

Agent de Monuments de toutes sortes, Etc.

BERTHIERVILLE,

P. Q.

KEATING & MCREA

COURTIERS

Renseignements — Statistiques

Succursales:

MONTREAL, TROIS-RIVIERES,

SHAWINIGAN, BERTHIERVILLE

SERVICE COMPLET

Dr A. D. MILOT

Représentant

BERTHIERVILLE, Qué.

Ordres exécutés ponctuellement

Tél. 74.

Boite Postale 3

Téléphone Bell No. 3.

G.-A. DAVIAULT

MARCHAND DE

Nouveautés, Epicerie, Ferronneries, Huile, Peintures, Vitres, Vaiselle, Librairie, Tapisserie, Meubles, Etc.

SPECIALITE: Habits faits sur mesure.

BERTHIERVILLE, — P. Q.

Voulez-vous avoir un bon dentier et faire enlever vos dents sans douleur? Si oui, voyez immédiatement le

Dr A.-D. MILOT

109 Frontenac

Téléphone 74.

Chirurgien-Dentiste.

BERTHIERVILLE, P. Q.

Tél. Résidence: 151-W

Tél. Entrepôt: 75-J

J. HERVE FERNET

Tabac, Grains, Engrais, Provisions et Charbon.

13 De Champlain, — BERTHIERVILLE, Qué.

Voisin du Bureau d'Enregistrement

FEU — VIE — ACCIDENT — MALADIE — RESPONSABILITE — AUTOMOBILE

H. COURCHESNE

Courtier d'Assurance

Téléphone Bell 11.

Rue de Champlain,

BERTHIERVILLE, — P. Q.

La Briqueterie Saint-Laurent Limitée

71 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

Briqueterie: Tél. Harbour 4904

LAPRAIRIE, P. Q.

Venez voir nos prix

"MAGASIN INDEPENDANT
VICTORIA"

J. D. CAISSE

Epiciers-Licenciés

Angle des rues Frontenac et Iberville,

Tél. 30,

BERTHIERVILLE.

LE COIN LITTÉRAIRE

La culture de l'habitude

Si l'on comprenait l'immense pouvoir d'une éducation intelligente!

Si l'on savait l'immense somme des virtualités qui sommeillent dans les âmes enfantines!

Combien, hélas! de ces virtualités demeurent à l'état latent et finissent par être étouffées, parce qu'on n'a pas pris le soin de les extérioriser leur puissance d'action!

L'âme de l'enfant, comme toute âme humaine, porte en elle les faiblesses de la concupiscence et les tares de l'hérédité.

Mais le baptême dépose en elle aussi les germes des vertus chrétiennes, et chaque individualité possède le pouvoir de réagir contre les tares ancestrales.

Et l'enfant, pour peu qu'on le guide et qu'on l'aide, est capable d'atteindre rapidement au plus haut degré de l'impulsion morale de la quelle dépend principalement la valeur morale des actions.

"Les enfants, précisément parce qu'ils sont destinés à devenir des hommes, ont presque tous une facilité et un plaisir singulier à s'élever aux idées les plus nobles". — René Bazin.

Un père avisé me disait que, dès les toutes premières années de leur vie, il avait habitué ses enfants à accomplir chaque jour, sans exception une action méritoire.

"Faites chaque jour une chose que vous aimerez ne pas faire, ou abstenez-vous d'une chose que vous aimerez de faire!" leur disait-il.

Ah! la féconde pratique, et quels héros elle doit former!

Car c'est ainsi que l'on arrive à la conquête silencieuse de soi-même "sans laquelle le plus grand des conquérants n'est que le premier des esclaves". — Samuel Smiles.

"La vie, elle est à vaincre à coups d'épée sauvage" a dit un poète.

La farniente, la nonchalance mènent aux bas-fonds où grouillent les instincts mauvais et les passions vicieuses; la vie est une lutte incessante dans laquelle devenir un homme, c'est apprendre à se vaincre.

"Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent".

La faculté de l'effort ne se développe que par l'exercice; il faut donc la maintenir vivante en l'alimentant par l'exercice continu et progressif.

Ce jour-là, Jacques et Pierre n'avaient point encore confié à leur père l'acte quotidien méritoire qu'ils s'étaient promis d'accomplir.

On était en promenade assez

loin de la ville, et les petites jambes qui s'en étaient donné le long des sentiers forestiers, commençaient à faiblir.

— Papa, si nous retournions en tramways?

— Je te veux bien, dit le père, mais je vous laisse libres. Si nous rentrons en tramway, je devrai payer pour vous au moins deux francs. Si nous prenons le tramway, vous payerez votre place. Sinon, vous êtes maîtres de disposer de cet argent. Réfléchissez et décidez.

Quelques minutes plus tard, les petits disaient à leur père:

— Papa, nous préférons rentrer à pied et posséder les deux francs.

— A votre aise, dit le père. Mais songez à présent à utiliser le mieux possible cet argent dont vous êtes les seuls maîtres.

Le concubinage commence entre les deux... capitalistes. Il fut long, car deux francs, c'est une somme pour des enfants habitués à apprécier la valeur de deux sous. Que de projets, que de rêves dans ces deux francs!

— Eh bien, interrompit le père, faites-moi connaître vos décisions!

Les enfants exposèrent leurs projets, leurs désirs, leurs hésitations. Mais un commun accord, ils avaient décidé de réserver, en premier lieu, la part à Dieu, c'est-à-dire la part des pauvres, l'aumône.

— Pourquoi donneriez-vous cette part à un pauvre? demanda l'heureux père.

— Mais, dit Pierre, le tout petit, c'est comme si nous la donnions à Jésus.

Et c'est ainsi que ces bambins atteignaient d'emblée à la plus haute intention morale.

Je les embrassais ces gosses-là!

Jacques HERBÉ.

"L'Education familiale."

Vers Bethléem

— Eh bien, Gaspar, que penses-tu de la disparition de l'étoile? Nous avons fait longue route et Jérusalem ne semble pas le terme de notre voyage. Que faire? Où aller? Plus d'étoile! Et Balthazar, nerveux et inquiet, en conjectures se perdait.

— Pourquoi te mettre martel en tête, reprit le sage melchior. Que ne crois-tu pas à la réapparition de l'étoile? Cela tient au miracle qu'un astre brillant nous ait guidés jusqu'ici. Tiens, allons voir le roi Jérôme et consulter les Princes des prêtres sur la naissance du Messie. Les prophéties contenues dans les Livres Saints ne nous laissent-elles pas en doute?

— Mais, dit Gaspar, que penses-tu de la disparition de l'étoile? Nous avons fait longue route et Jérusalem ne semble pas le terme de notre voyage. Que faire? Où aller? Plus d'étoile! Et Balthazar, nerveux et inquiet, en conjectures se perdait.

— Pourquoi te mettre martel en tête, reprit le sage melchior. Que ne crois-tu pas à la réapparition de l'étoile? Cela tient au miracle qu'un astre brillant nous ait guidés jusqu'ici. Tiens, allons voir le roi Jérôme et consulter les Princes des prêtres sur la naissance du Messie. Les prophéties contenues dans les Livres Saints ne nous laissent-elles pas en doute?

LES ROIS

Voilà les Rois. La joie est vive à la maison. De la cuisine on sent comme un exhalaison De mets appétissants, de choses succulentes. Utensiles bruis. Jambes étincelantes. Au fumet des pâtés, au parfum des rôtis. En tintements joyeux mêlent leur cliquetis.

Dans la salle à manger tout prend un air de fête: Sur la nappe qui luit, la vaisselle s'appareille; Au salon quel'un joue un air étourdissant; Le lustre du plafond rutille incandescent; Et met des plaques d'or sur les armoires; La porte entre-bâillée à des chuchoteries Au rythme clair et gai comme un allegretto. C'est la voix des petits qui parlent du gâteau. Du gâteau merveilleux à la croûte dorée, A la mie odorante, et qui, pour la soirée, Désignera bientôt, dans ce groupe enfantin, La reine du hasard et le roi du festin.

Ils sont là, frères, sœurs, et cousins et cousines, Petits voisins avec les petites voisines, Rieurs et babillards, tapageurs et triomphants... Oh! les moments bénis que ces fêtes d'enfants!

— Je serai roi, dit Paul. — Et moi, je serai reine. Dit Louise. — Attendez, c'est moi la souveraine, S'écrie Héva; j'aurai des tas de bijoux d'or. — Moi, fait Joseph, j'aurai tout plein le corridor De soldats. — Pas du tout, dit Albert qui s'approche! C'est moi le roi; j'aurai des bonbons plein ma poche! — Non, non. — Si, si!

La Voix Nationale, Janvier 1932.

donneraient-elles pas lumières et assurance?

Les sages d'Orient, sur leur dromadaire respectif, poussèrent plus loin leur chemin et se présentèrent de munificence chez ce roi au palais d'Hérode. Que de richesses! la réception fut grandiose, mais leur arrivée fut tenue secrète. Pendant ce, Hérode, roi jaloux et craignant voir son sceptre lui échapper, forma concubine auquel il convoqua les Princes des prêtres et les Scribes du peuple.

Les prophéties, lues et relues, révélèrent l'endroit de la naissance de l'Emmanuel Hérode, en secret, apprit donc aux mages le contenu des prophéties et les envoya à Bethléem. "Mais surtout, revenez, car je veux, moi aussi aller adorer ce nouveau roi!"

Les Mages partirent et chemin faisant aperçurent l'étoile qu'ils avaient vue en Orient et de nouveau, elle les conduisit jusqu'à l'étable où le Roi des rois venait de naître.

Gaspar, Balthazar et Melchior descendirent de leur monture un peu fatiguée et saluèrent la pousière de la longue route parcourue. Une émotion saisissante les étreignit et une atmosphère céleste semblait les environner. Dans les airs, des voix surhumaines, angéliques, semblaient entendre un cantique d'adoration "Gloria in excelsis Deo... Paix aux hommes de bonne volonté!"

Respectueusement émus, ils se dirigèrent vers l'unique abri où l'Homme Dieu, le Créateur de tout l'univers put réaliser la promesse du Rachat, faite aux hommes plus de quatre mille ans auparavant.

— Heureuse Mère, nous permettez-vous d'entrer? — Un sourire radieux puis teinté d'amertume répondit à l'attente des royaux voyageurs.

Dans une mangeoire, sur un peu de paille un pousin rosé et gracieux bœuf, le plus bel enfant des hommes reposait, réchauffé par de pauvres langes et par le souffle de deux animaux domestiques. Tout près de là, Joseph se trouvait, immobile, en contemplation.

Les rois d'Orient se prosternèrent et adorèrent ce jouet de la Crèche. Une grâce d'amour s'infiltrait en leur cœur. Que ne donneraient-ils pas pour ce Roi Christ? Leurs présents, tantôt si riches, ne semblaient plus que dons insignifiants. Rois d'Orient, ils ne désiraient plus l'être tant ce divin Enfant leur prenait possession de tout leur être.

Ils offrirent, l'un, de l'or... l'autre, d'encens, qui affirmait leur foi en la Divinité souveraine, et le troisième offrit de la myrrhe, don fait comme à un homme destiné à la souffrance et à la mort.

Jésus vit alors dans un avenir prochain se dresser sur le Calvaire

frances endurées, que de douleurs payées au tribut de l'ingratitude humaine! Et cette croix, ce gibet d'humiliation, de tortures atroces, de mort d'un Dieu, apparut, telle une vision aux trois adorateurs, dont la visite avait été précédée de celle d'humiles bergers.

Silencieux, les mages quittèrent l'Enfant Dieu, l'âme partagée entre un bonheur indescriptible et une souffrance amère.

"Le royaume de ce Roi n'est donc pas de ce monde? O Emmanuel, nous croyons en ta divinité et en ta royauté... Garde nous pour ton saint Paradis!"

Le Jeu des Rois

C'est un jeu qu'on vient de m'apporter, dans une jolie boîte bleue.

Il est de soixante quatre cartes: non pas des cartes à jouer, ni des tarots, mais des cartons de la dimension d'une carte postale. Photographie d'un tableau. Ce représente un membre d'une des familles qui ont régné sur la France, depuis que la peinture à l'huile est inventée. En fait, on a commencé aux Valois. De François Ier à Napoléon III, on a formé douze familles.

La première de toutes, celle de François Ier, comprend quatre figures: voici le roi lui-même avec son gros nez comique qui descend dans sa bouche gourmande, ses petits yeux égrillards, ses joues soufflées et tombantes; voici la charmante image de sa femme, la reine Claude, dont les yeux sont si mélancoliques et qui mourut à vingt-cinq ans; voici le portrait d'Henri II par Clouet, et sa femme Catherine de Médicis, grasse, pâle, avec une figure d'abbesse.

La seconde famille est formée par les enfants de Henri II, les trois rois frères et leurs femmes: la troisième par Henri IV, arie de Médicis, Louis XIII, Anne d'Autriche et Gaston d'Orléans, celui-ci d'après le portrait de Van Dyck à Chantilly. Et ainsi de suite, jusqu'à la famille XI qui est un choix judicieusement sélectionné parmi les fils de Louis Philippe, et la famille XIII, qui s'achève par le Prince Impérial. La collection, presque toute faite de très beaux tableaux, est amusante. Elle inspire le loyalisme envers ces dynasties ennemies. Un lecteur de la Quotidienne peut s'y attendre sur Louis XVII peint par Mme Vigée Lebrun. Une lecture de Musset peut pleurer sur le duc d'Orléans, peint par Ingres avec une élégance révérende et cassante. Il y a, au dix septième siècle, une foule de petits princes inconnus, des princesses venues de Savoie et d'Allemagne dont l'assemblée est aimable.

Mais comment joue-t-on avec cet auguste jeu de massacre? On se

Le Jeu des Rois

Les voix se taisaient tout à coup. On venait de frapper à la porte; et, debout. Au dehors, un enfant apparaissait dans l'ombre, Grelottant et tendant la main dans la nuit sombre.

Cette apparition ne dura qu'un instant. — Allons, cria le père, à table: on nous attend! Il ne faut pas laisser refroidir ces bonnes choses.

Et tous ces blonds minois et ces figures roses, Fous de joie, et d'un même objet préoccupés, Autour du gai festin furent bientôt groupés.

On avait fait des plats l'inspection sommaire; Lorsque, tout étonné:—Hein! voyons, dit la mère, Qu'a-t-on fait du gâteau des Rois?

Tous aussitôt, Chacun de s'écrier:—Où donc est le gâteau? — Mais je viens de le mettre ici, répond le bonhomme! — Plus de gâteau? reprend le père; elle est bien bonne!

Qu'est-il donc devenu? quelqu'un l'aurait pris? Et les petits enfants protestèrent tout surpris. Seule, Jeanne, en son coin, semblait, toute confuse, Vouloir se dérober ou chercher une excuse.

Toi, Jeanne?... Et la petite avoue en bégayant: — Je l'ai donné tantôt au petit mendiant! Et le papa charmé, que l'avoué rassérène: — Viens m'embrasser, dit-il, Jeanne: c'est toi la reine!

LOUIS FRECHETTE.

La satisfaction de régner n'est rien comparée à la joie de donner aux malheureux et aux indigents.

LOUIS FRECHETTE.

LOUIS FRECHETTE.

LE JEU DES ROIS

Le Jeu des Rois

C'est un jeu qu'on vient de m'apporter, dans une jolie boîte bleue.

Il est de soixante quatre cartes: non pas des cartes à jouer, ni des tarots, mais des cartons de la dimension d'une carte postale. Photographie d'un tableau. Ce représente un membre d'une des familles qui ont régné sur la France, depuis que la peinture à l'huile est inventée. En fait, on a commencé aux Valois. De François Ier à Napoléon III, on a formé douze familles.

La première de toutes, celle de François Ier, comprend quatre figures: voici le roi lui-même avec son gros nez comique qui descend dans sa bouche gourmande, ses petits yeux égrillards, ses joues soufflées et tombantes; voici la charmante image de sa femme, la reine Claude, dont les yeux sont si mélancoliques et qui mourut à vingt-cinq ans; voici le portrait d'Henri II par Clouet, et sa femme Catherine de Médicis, grasse, pâle, avec une figure d'abbesse.

La seconde famille est formée par les enfants de Henri II, les trois rois frères et leurs femmes: la troisième par Henri IV, arie de Médicis, Louis XIII, Anne d'Autriche et Gaston d'Orléans, celui-ci d'après le portrait de Van Dyck à Chantilly. Et ainsi de suite, jusqu'à la famille XI qui est un choix judicieusement sélectionné parmi les fils de Louis Philippe, et la famille XIII, qui s'achève par le Prince Impérial. La collection, presque toute faite de très beaux tableaux, est amusante. Elle inspire le loyalisme envers ces dynasties ennemies. Un lecteur de la Quotidienne peut s'y attendre sur Louis XVII peint par Mme Vigée Lebrun. Une lecture de Musset peut pleurer sur le duc d'Orléans, peint par Ingres avec une élégance révérende et cassante. Il y a, au dix septième siècle, une foule de petits princes inconnus, des princesses venues de Savoie et d'Allemagne dont l'assemblée est aimable.

Mais comment joue-t-on avec cet auguste jeu de massacre? On se

La nécessité de l'union

Tous les souhaits, tous les vœux exprimés à l'occasion de Noël et de la Nouvelle Année, se réalisent-ils?

Nous pouvons l'espérer sans y croire.

Ce serait vraiment superbe si la paix, le bonheur et la prospérité pouvaient régner, ne fût-ce qu'une année complète, sur notre planète, que l'on qualifie de ronde, et pourtant, si tout le monde le voulait, ne pourrait-on pas y réussir?

Mais hélas! pour cela, il faudrait l'union, l'union parfaite et malgré toutes les bonnes volontés, il est à craindre que le monde ne la possède jamais.

Comment pourrait-il en être autrement, du reste, tant que l'orgueil, l'esprit de domination, la puissance de l'argent, resteront les maîtres de nos destinées.

Nous cautions l'autre jour avec un homme bien placé pour connaître les besoins de la classe agricole, cette classe trop souvent incomprise et trop souvent dupée, et nous lui demandions comment nos braves cultivateurs allaient sortir de l'impasse.

Après avoir mûrement réfléchi, notre interlocuteur se leva et nous fait remarquer que malgré les duretés du temps, les cultivateurs ne paraissent pas suffisamment comprendre que leur véritable intérêt

est de s'unir pour se défendre, qu'ils préfèrent encore, en certains milieux, se jalouser et se livrer à une critique passionnée, même contre leurs défenseurs.

Vous n'ignorez pas, nous dit-il, que l'Union Catholique des Cultivateurs est une association puissante, surtout par les principes qu'elle soutient et la défense qu'elle assure à la classe agricole, en étudiant ses besoins, en groupant ses revendications, en faisant des démarches auprès des autorités gouvernementales, etc.

Croiriez-vous que sur 150,000 cultivateurs qui ont une exploitation agricole dans notre Province, 12 à 14,000 seulement y sont intéressés et encore, sur ce nombre, il y a un groupement intéressant de franco-ontariens.

Et pourtant, il n'existe pas dans la Province de Québec d'autres associations professionnelles de cultivateurs, l'Union Catholique des Cultivateurs est la seule.

Elle a l'appui des hauts dignitaires de l'Eglise, elle a l'appui efficace du clergé, elle est recommandée par les autorités qui s'intéressent à la prospérité de l'agriculture, l'Hon. Ministre Godbout l'a dit: Si l'Union Catholique des Cultivateurs n'existait pas, il faudrait la créer.

Pourriez-vous comprendre pour-

quoi que dans une province comme la nôtre un dixième à peine des cultivateurs ont le bon esprit de se grouper pour défendre les intérêts de la masse, alors que c'est la masse toute entière qui devrait être unie.

Peut-être, l'U.C.C. n'est-elle pas assez connue? avons-nous hasardé.

Pas assez connue, le croyez-vous, une association qui a près de 600 cercles paroissiaux, que faudrait-il pour la faire connaître? Aller chercher les gens par la main, leur faire à chacun un long discours, leur dire que l'on travaille pour eux, toujours pour eux.

Allons donc, ils le savent, mais beaucoup préfèrent encore laisser porter le fardeau par les autres qu'en prendre leur part. Que l'Union Catholique fasse signer des requêtes afin d'obtenir un crédit agricole, ils en sont, ils savent; qu'elle demande des amendements à la loi des faillites, c'est parfait; qu'elle travaille ardemment toute l'année pour le bénéfice de la classe agricole, c'est naturel.

Que voulez-vous répondre, si non que nos cultivateurs ne sont pas encore suffisamment renseignés sur la nécessité de la coopération et qu'il faut continuer à les instruire, en leur faisant comprendre que leur intérêt est de s'unir et que c'est aussi leur devoir.

Ça ne doit pas être impossible!

Henri BIJOU.

Henri BIJOU.

Henri BIJOU.

Henri BIJOU.

Henri BIJOU.

Henri BIJOU.

est de s'unir pour se défendre, qu'ils préfèrent encore, en certains milieux, se jalouser et se livrer à une critique passionnée, même contre leurs défenseurs.

Vous n'ignorez pas, nous dit-il, que l'Union Catholique des Cultivateurs est une association puissante, surtout par les principes qu'elle soutient et la défense qu'elle assure à la classe agricole, en étudiant ses besoins, en groupant ses revendications, en faisant des démarches auprès des autorités gouvernementales, etc.

Croiriez-vous que sur 150,000 cultivateurs qui ont une exploitation agricole dans notre Province, 12 à 14,000 seulement y sont intéressés et encore, sur ce nombre, il y a un groupement intéressant de franco-ontariens.

Et pourtant, il n'existe pas dans la Province de Québec d'autres associations professionnelles de cultivateurs, l'Union Catholique des Cultivateurs est la seule.

Elle a l'appui des hauts dignitaires de l'Eglise, elle a l'appui efficace du clergé, elle est recommandée par les autorités qui s'intéressent à la prospérité de l'agriculture, l'Hon. Ministre Godbout l'a dit: Si l'Union Catholique des Cultivateurs n'existait pas, il faudrait la créer.

Pourriez-vous comprendre pour-

quoi que dans une province comme la nôtre un dixième à peine des cultivateurs ont le bon esprit de se grouper pour défendre les intérêts de la masse, alors que c'est la masse toute entière qui devrait être unie.

Peut-être, l'U.C.C. n'est-elle pas assez connue? avons-nous hasardé.

Pas assez connue, le croyez-vous, une association qui a près de 600 cercles paroissiaux, que faudrait-il pour la faire connaître? Aller chercher les gens par la main, leur faire à chacun un long discours, leur dire que l'on travaille pour eux, toujours pour eux.

Allons donc, ils le savent, mais beaucoup préfèrent encore laisser porter le fardeau par les autres qu'en prendre leur part. Que l'Union Catholique fasse signer des requêtes afin d'obtenir un crédit agricole, ils en sont, ils savent; qu'elle demande des amendements à la loi des faillites, c'est parfait; qu'elle travaille ardemment toute l'année pour le bénéfice de la classe agricole, c'est naturel.

Que voulez-vous répondre, si non que nos cultivateurs ne sont pas encore suffisamment renseignés sur la nécessité de la coopération et qu'il faut continuer à les instruire, en leur faisant comprendre que leur intérêt est de s'unir et que c'est aussi leur devoir.

Ça ne doit pas être impossible!

Henri BIJOU.

Henri BIJOU.

Henri BIJOU.

Henri BIJOU.

Henri BIJOU.

Henri BIJOU.

Henri BIJOU.

Henri BIJOU.

Henri BIJOU.

Henri BIJOU.

Henri BIJOU.

Henri BIJOU.

Henri BIJOU.

Henri BIJOU.

Henri BIJOU.

Henri BIJOU.

Henri BIJOU.

Henri BIJOU.

Henri BIJOU.

MONTREAL LIGHTNING ROD CO. Limited

PACIFIQUE GAGNON

ENTREPRENEUR

Pour l'installation de Paratonnerres en cuivre pour Eglises, Institutions, Châteaux, Réparation et Peinture de Clochers, Réservoirs à Eau, Couvertures d'Eglises, Etc.

Téléphone Falkirk 2695. 4556 Resther, MONTREAL.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Siège social: Montréal

Comptes courants Comptes d'épargne
Prêts et escompte Encaissements
Nantissements Mandats
Coffrets de sûreté Change sur tous les pays

Achat et vente de monnaies étrangères
Lettres de crédit documentaires et circulaires
Financement des importations et des exportations
Remise de fonds dans toutes les parties du monde
Achat et vente de valeurs de placement

Succursale BERTHIERVILLE.

C. E. Bellerose, gérant

B. P. 15

Tel. 22

4

VICTORIA HOTEL

B. PRECOURT, Prop.

Table de première classe. - Bière, Vins et Liqueurs assortis

CHAMBRES BIEN CONFORTABLES ET BIEN AERÉES

COUCHER \$1.00 - REPAS 50c

BERTHIERVILLE, P. Q.

Tél. Bell

CARRIERE ST-BARTHELEMI

Pierre Concassée de toutes sortes

PIERRE BRUTE, SCREENING.

Pierre pour construction de chemins.

Prix sur demande, suivant quantités et grosseur.

St-Barthélemi, Co. Berthier

Feuilleton du "Courrier de Berthierville"

Le Manoir Mystérieux

ou les Victimes de l'Ambition

par Frédéric Hoide

(suite)

— Le plaisir d'admirer votre adresse et votre courage. Je suis un voyageur qui aime ces rencontres extraordinaires, que les anciens chevaliers recherchaient, avec empressement.

Il parlait, pensa Michel, que je m'élève un brin dans son opinion, ou bien, c'est un renard qui songe à me faire descendre dans le puits. Chose certaine, du moins, je ne jouerai pas pour lui le rôle du bouc de la fable. Et, reprenant:

— Eh bien, vous serez de la partie. Buvez donc au succès de l'entreprise: et si quelqu'un refuse de me faire raison, je lui coupe les jambes à la hauteur des jarretières.

Le colporteur s'agitait assez raisonnablement qu'il ne pouvait boire à la

perte de sa gageure.

— Voudrais-tu faire de la loge avec moi? s'écria Michel, de plus en plus aviné; faquin, je ferais de ton corps cinquante années de ruban.

Mais au moment où il tirait son sabre pour exécuter sa menace, l'auvergiste et son fils le conduisirent à sa chambre et le mirent au lit pour qu'il eût son vin à loisir.

Chacun alors se sépara pour aller vaquer à ses affaires ou se reposer.

CHAPITRE III
L'ENTREVUE

— Comment va votre neveu, monsieur Gravel? dit DuPlessis en entrant le lendemain matin dans la grande salle de l'auvergo. Tient-il encore sa gageure?

— Quant à sa gageure, répondit

l'auvergiste, je vous conseille, en ami, de ne pas vous en mêler, pas plus que de toute autre chose que pourrait proposer Michel Laverne. Laissez-moi neveu et Baptiste Santerre se tirer de leur gageure comme ils l'entendent; car, M. DuPlessis, je ne voudrais pas qu'un homme aussi respectable que vous tombât dans les filets d'un professeur des sept sciences damnables. Je puis fermer les yeux

Berthierville

VA ET VIENT

M. et Mme Dominique Tessier ont reçu ces jours derniers, à l'occasion du jour de l'An, M. et Mme Camille Tessier et leurs enfants, de Montréal, M. et Mme Conrad Martin, M. et Mme Georges Lajoie et leurs enfants des T. Rivières, M. et Mme Paul Castonguay, de St-Jérôme, ainsi que M. et Mme J.-René Tessier.

M. Eugène St-Jean et ses enfants, de passage à Louiseville.

M. et Mme Edouard Mousseau, de Montréal, de passage ici, ces jours derniers.

Le Dr et Mme Gaston Caisse, de Montréal, en visite dans leur famille, Mme A. Caisse et Mme Alexis Piette.

M. René Pomerleau, de retour d'un voyage à Montréal où il a rendu visite à sa sœur, Mme Lacasse.

M. et Mme J.-H. Aubé ainsi que Mme A.-D. Milot et ses enfants, en visite chez Mme Félix Coutu, de St-Thomas de Joliette.

M. Gaston Allard, en visite chez sa mère, Mme Vve Allard, d'Ottawa.

M. et Mme J.-A. DeCotret, de Montréal, en visite chez Mme Alexis Piette.

Mme Gaston Allard, de passage à Montréal, ces jours derniers, par affaires.

M. et Mme W. Michaud actuellement de passage à Québec.

M. et Mme J.-René Jubinville de passage à Montréal.

M. et Mme Laurent Laurence et leurs enfants, de Montréal, en visite chez M. Philias Aubé, ainsi que chez M. et Mme Edgar Laurence.

M. et Mme Ignace Courchesne de passage à Joliette ces jours derniers.

En visite chez Mme Notaire Aubin, M. l'abbé Arsène Aubin, vicaire à St-Joseph de Montréal, M. et Mme Lorenzo Aubin et leurs enfants de Montréal.

M. Roger Normandeau a passé les fêtes chez son oncle M. Auguste Cooke, des Trois-Rivières.

De passage chez M. et Mme Noël Brazeau, M. et Mme Albert Brazeau et leurs enfants, de Montréal.

M. Paul-Emile Laporte, en visite chez ses parents à Notre-Dame de Lourdes.

M. et Mme J.-L. Tellier, en visite chez M. et Mme J.-T. Amesse, de Montréal, pour les fêtes.

M. et Mme Aimé Lamothe, de St-Félix de Valois, de passage ici, ces jours derniers.

Mlle Laure-Anne Bellerose, de passage à Joliette.

MM. Wellie Desnoyers, Robert St-Martin et Edouard Pagé, de passage à Montréal.

M. et Mme Joseph Bacon, de Victoriaville, en visite dans leur famille.

MM. Maurice Mousseau et P. Emile Aubé, de retour d'un voyage à Montréal.

Mme Arthur DeGrandpré et sa fille Mlle Irène, ont passé le jour de l'An à Montréal, chez Mme Cuthbert Lafontaine.

M. Rolland Sylvestre, de retour d'un voyage à Joliette.

M. l'abbé C.-E. Beaudry, de passage à Montréal.

Le Rév. Père Oscar Ferron, de l'Ordre des Dominicains, et Curé de St-Hyacinthe, de passage chez son confrère, le Dr A.-D. Milot.

Le Rév. Père A. Bissonnette, de l'Ordre des Dominicains, en visite chez M. le Chanoine J.-H. Désy, ces jours derniers.

Mlle Germaine Lefebvre, de retour d'un voyage dans sa famille aux Trois-Rivières.

Mlle Simonne Normandin de retour d'une quinzaine passée à Montréal.

Mme J.-Albert Tellier et ses enfants, dans sa famille à Montréal.

M. Joseph Leblanc, de St-Gabriel de Brandon, de passage ici, cette semaine.

Mme A.-D. Milot et ses enfants, Jacques et Réginald, de passage à Louiseville, le jour de l'Épiphanie.

Mlle Suzanne Allard passera quelques jours à Québec, la semaine prochaine.

Mlle Jeanne et Simone Proulx ont été à Ottawa pour les fêtes.

Mlle Germaine Proulx est de retour d'une quinzaine à Ottawa, chez sa sœur Mme Maurice Dolan.

Mlle Blanche Theriault de passage à Montréal pour fin de semaine.

Mme Hubert Guenest et Mlle Madeleine Leclerc, de passage chez M. et Mme O.-R. Lincourt.

M. Paul-Emile Laporte, en visite à Notre-Dame de Lourdes, chez ses parents.

M. Roger Lanoix, étudiant au séminaire de St-Hyacinthe a passé ses vacances dans sa famille M. et Mme J.-A. Lanoix.

Mlle Irène Olivier, G.M., de passage à Berthierville.

M. et Mme Ernest Dumoulin, en visite à Louiseville.

Réveillons-nous!

(suite de la première page.)

titions. Les pétitions étaient à peine présentées devant les tribunaux que des nouvelles nous arrivaient de toutes les parties de la province, démontrant de façon catégorique, jusqu'à quelles bassesses s'était rendue coupable l'organisation libérale.

Cette légalisation du vote servira encore aux prochaines élections à moins qu'un fort courant d'opinion publique se prépare sans tarder contre la dictature monstrueuse qui se permet de soustraire le compte de banque de tous les citoyens du Québec de \$16,000,000.

Il serait nécessaire de connaître quelle partie de cette somme a été employée pour préparer le chantage électoral du 24 août dernier, et espérons que nous le saurons plus tôt que certaines gens veulent le croire.

C'est pourquoi les conservateurs, tous et chacun d'entre eux, doivent immédiatement lutter énergiquement Comme le disait le "Journal" dans son premier-Québec de samedi dernier: "Nous n'aurons jamais leurs trésors, ni leur influence matérielle, ni ces ressources variées qui sont inséparables de l'exercice du pouvoir. Notre seule arme offensive, c'est l'idée. C'est par l'idée répandue partout, sans répit, ni faiblesse, que nous les terrasserons. Du jour où un peuple est fanatisé, l'argent et la corruption ne comptent plus. Il faut du temps, c'est clair. Il faut surtout une constance que rien ne rebute, ni l'injure, ni la persécution, ni les avanies de toutes sortes que les forts qui ont tort prodiguent aux faibles qui ont raison."

"Montrons aux Canadiens-français de cette province que ses gouvernants se moquent de lui depuis 1905, lui faire toucher du doigt des faits aisément palpables, lui prouver que ce régime, "il a enrichi des individus qui tenaient de très près à ne pas qu'il humilie la race, et dans l'ordre politique et dans l'ordre économique; en d'autres termes rendre évidents aux plus simples la carence de l'Etat, l'influence souveraine des puissances d'argent, le complot des gouvernants et des exploités, l'abandon de la race au hasard. Le programme conservateur est tout simplement un programme d'affranchissement national, fondé sur l'idée-mère que le Canadien-français doit être le maître chez lui, dans cette province qui est son unique patrie et où il est en majorité. Ce programme au fond n'est teinté ni de rouge ni de bleu. Mais comme il est de tradition que le parti conservateur a pour mission de remettre la collectivité dans sa voie normale quand les erreurs libérales l'en ont sortie, il se fait que seuls les conservateurs tiennent présentement les doctrines de la vie."

C'est donc vers ce but que tous les bonnes volontés conservatrices doivent converger sans relâche afin qu'une fois pour toute, le gouvernement à Québec soit un gouvernement par le peuple et pour le peuple de notre province.

L'illustration.

EN MARGE DU BILL DILLON

Les quotidiens de l'extérieur commentent le bill Dillon. Il est en voie de devenir célèbre. Le *Mail & Empire* de Toronto, assez souvent prodigue de compliments au ministre Taschereau, trouve que cette fois-ci la louange ne vaut plus et voit dans cette loi une habileté condamnable. A Winnipeg, la *Free Press*, journal d'un libéralisme avancé, estime que le bill Dillon sort de l'ordinaire et de la légalité. "Procédure étrange", dit-il. "Au Manitoba, on considérerait la façon générale que rien ne l'excuse. Quand il y a chez nous des causes inscrites de façon régulière devant les tribunaux elles vont jusqu'au bout. Les tribunaux interprètent la loi telle qu'elle existe, et selon les sens raisonnables des mots employés pour la libeller, ils ne jugent pas sur ce que le législateur aurait voulu dire et n'a pas dit. De ce qu'il a pu se glisser dans une déclaration des accusations plus ou moins fondées, cela n'autorise pas à se servir arbitrairement du pouvoir pour empêcher la cause d'être entendue. Empêcher dans le cas présent le procès sur la valeur des allégations faites à propos de manœuvres électorales frauduleuses, c'est prendre une grave responsabilité. C'est rendre nulle la loi des élections contestées, faire table rase de la protection accordée aux électeurs contre des vols d'élections". La *Free Press* n'y est pas. Elle parle du Manitoba, province arriérée, où nul gouvernement ne change les lois tandis qu'il y a devant les tribunaux des causes pendantes. Chez nous, qui avons un gouvernement honnête et progressif, tout lui est permis — et il peut se permettre n'importe quoi, même de faire juger leur propre cause par les députés d'une majorité exposée aux invectives. C'est être bien mal avisé, singulièrement obtus que de trouver pareille tactique répréhensible et de la condamner. C'est démontrer que l'on n'est pas indépendant... du bon sens et de l'esprit de justice.

Le Devoir.

M. et Mme Roméo Brissette fêtent leur dixième anniversaire de mariage

A l'occasion de leur dixième anniversaire de mariage, une joyeuse fête chez M. et Mme Roméo Brissette, recevaient les convives suivants: M. et Mme Norbert Brissette, M. et Mme Anthime Moreau, M. Charles Desrochers, M. Ephrem Moreau, Mme Sylvio Brissette, M. et Mme Joseph Moreau, M. et Mme Philibert Moreau, M. et Mme Honorius Harnois, M. et Mme Jean De Falkenstein, et leur fils Jean, M. A. Moreau, M. Donat Moreau, M. Ovide Brissette, M. Evariste Boucher, M. Joseph Boucher, M. Sylvio Moreau, M. Jean-Paul Brissette, M. Hosanna Brissette, M. Gabriel Brissette, M. Roland Brissette, M. Léo-Paul Moreau, M. Hervé Moreau, M. André Harnois, M. Paul Harnois, M. Marcel Moreau, M. Jean-Paul Brissette, M. Anne Brissette, Simonne Brissette, Lydia Boucher, Liane Brissette, Adrienne Brissette, Sylvia Brissette, Gertrude Brissette, Rita Brissette, Pauline Moreau, Gerorgette Moreau, Rolande Brissette, Anita Brissette, Annette Brissette.

Une adresse fut lue aux héros de la fête par M. Adélard Moreau. De magnifiques et riches cadeaux ont été présentés.

L'on se quitta à regret, emportant un doux souvenir de cet heureux anniversaire.

LA GUIGNOLEE

En dépit d'une crise économique où chacun de nous doit subir châtiment et courageusement sa quote-part d'ennui, nos vaillants "guignoleux" de par les rues et les portes de la ville et de la paroisse ont reçu un chaleureux accueil.

Sous la direction d'un membre dévoué de la Société de Saint-Vincent de Paul de Sainte-Geneviève de Berthierville, M. Wellie Desnoyers, la cueillette a été rondelette tant en espèces qu'en nature.

Avant de frapper à la vraie porte, qui est celle du cœur, nos gars joyeux chantaient ces rythmes musicaux:

MAUX DE TÊTE VIE MISERABLE

Grâce aux Pilules Roses du Dr Williams (Tonique) et au conseil de sa mère, elle se porte bien

"Les maux de tête me rendaient presque folle," écrit Mme J. F. Anchiclos, Ingersoll. "Mes douleurs étaient si fortes que ma vie était un martyre. Ma mère connut quelque chose de la Pilule Rose du Dr Williams avant moi. Elle m'en fit prendre une boîte. J'avais perdu toute confiance, mais grâce à l'insistance de ma mère et à ces pilules je me porte maintenant à merveille."

DONNENT DU FER

Si votre sang est trop pauvre vous avez probablement besoin du fer que donnent les Pilules Roses du Dr Williams. Pour se bien porter, il faut que le sang soit riche. Un sang pauvre s'accompagne de maux de tête.

Profitez de la vie. Procurez-vous une boîte de Pilules Roses du Dr Williams à la pharmacie. 50 cents la boîte. Ne tardez pas. Dites bien "Dr Williams" pour que le pharmacien sache exactement ce que vous voulez. F103

FEU M. DANDONNEAU DE L'ILE DUPAS

Triste nouvelle.

Ces jours derniers avaient lieu à l'île Dupas les funérailles de M. Michel Dandonneau, noyé accidentellement.

La levée du corps fut faite par M. le Curé A. Richard, qui chanta le service. La chorale a très bien rendu le chant grégorien. Le cantique de "J'irai la voir un jour" fut chanté par M. Antoni Dandonneau de Montréal, petit cousin du défunt.

Les porteurs furent: MM. Joseph et Gérard Guévremont, J. Philippe Courchesne, Claude Sylvestre. La quête fut faite par MM. P.-Emile Dandonneau et Romain Guévremont, oncle et cousin du défunt.

Suivaient le cortège funéraire: son père, M. Hector Dandonneau, ses sœurs, Madeleine, Mariette, et son frère Étienne. Ses oncles: Théodore, Philippe, Joseph Dandonneau, Joseph Guévremont, Louis-Joseph Fernet, ses tantes, Albina, Florida, Gertrude Dandonneau, Jenny Désy, Mme Narcisse Vavois, Régis Plante, Denis Cournoyer, Louis Cournoyer, ses cousins et cousines, M. et Mme Avila Blais, de Lanoraie, M. et Mme Marie-Anne Bernadette, Germaine Guévremont, R.-Aimée Cournoyer, Paul-Emile Cournoyer, de St-Ignace de Loyola, ainsi qu'un grand nombre d'autres parents et d'amis de la famille.

Nos sympathies à la famille en deuil.

M. LE CURÉ A. PICOTTE, DE LANORAIE EST CRÉE CHANOINE

Son Excellence Mgr Papineau, évêque de Joliette, a fait ces jours derniers, la nomination de M. l'abbé Auguste Picotte, curé de Lanoraie, comme chanoine honoraire de la cathédrale de Joliette.

Le nouveau chanoine a été ordonné prêtre le 29 août 1880. Après avoir fait du ministère durant une vingtaine d'années dans les missions d'Ontario et des Provinces Maritimes, il devint curé de Lanoraie en 1903, puis de Lanoraie le 29 janvier 1909, poste qu'il occupe encore aujourd'hui.

L'installation aura lieu le 27 janvier prochain, en l'anniversaire de l'érection du diocèse de Joliette.

Sincères félicitations.

PRISE D'HABIT DE Mlle BOULET

Dimanche, le 27 décembre, avait lieu au monastère des Dominicaines, à Berthierville, la prise d'habit de Mlle Marguerite Boulet, autrefois de Joliette.

En juin 1929, Mlle Boulet terminait, avec de brillants succès, ses études classiques au Collège Marguerite Bourgeoys, à Montréal; en juin dernier, elle quittait le monde pour entrer chez les religieuses Dominicaines. Aujourd'hui, elle revêtait, selon le cérémonial officiel, le costume des Dominicaines. La messe a été chantée par M. l'abbé Bernard Ferland; et M. le chanoine T. Gervais a présidé la cérémonie et fait le sermon de circonstance. La chapelle était remplie d'assistants aux premiers rangs desquels se trouvaient M. et Mme Swibert Boulet, Mlle Gabrielle et Adrienne Boulet; Mme A. Renaud, M. le notaire et Mme P. LaBadié et leurs deux filles, ainsi que quelques religieuses de la Congrégation de Notre-Dame.

En ce beau jour de votre vie, nous joignons nos vœux les plus chers.

CONSEILS DU ROI

A Messieurs les députés des T. Rivières et de Joliette, Maurice Duplessis et Lucien Dugas, nous adressons nos félicitations à l'occasion de leur nomination, comme conseils du Roi.

ST-EDMOND

Du 20 au 25 décembre il y eut à St-Edmond une belle retraite, prêchée par le R. Père Placide, o. f. m.

Population. — 374; communisants: 302; non-communisants: 72.

FEU PAUL BLAIS

Lundi dernier, ont eu lieu les imposantes funérailles de M. Paul Blais, décédé le 2 janvier, à l'âge de 75 ans.

La levée du corps fut faite par le Chanoine J.-H. Désy, curé de la paroisse, et le service funéraire chanté par M. J.-H. Désy, assisté de MM. les abbés Joseph Pelletier et de C.-E. Beaudry, vicaires, comme diacre et sous-diacre.

Dans le sanctuaire, on remarquait: M. l'abbé Hermas Lavalée. Les porteurs étaient: MM. Léon Bellerose, J. Goulet, T. Laporte, Art. Mathieu, F. Turcotte, Jos. Savignac.

Les quêteurs étaient: MM. Roger Pélouin et Rolland Blais.

Dans le cortège, on remarquait: MM. J.-Cuthbert Fiset, de Joliette, M. St-Martin, Jos. Barrette, O. Bacon, A. Lamothe, A. Bourgault, S. Pélouin, Eugène Blais, Julien Pélouin, Alphons Ducharme, Georges Brancornier, Octave Blais, Rolland Blais, Joffe Blais, J.-A. Piette, de Joliette, Arthur Blais, A. Plouffe, Joseph Piette, de Lanoraie, Jos. Valois, Paul Fafard, Josaphat Blais, Alphons Blais, Armand Blais, Rosaire Piette, de Lanoraie, Josaphat Blais, de Sorel, Albert Blais, David Guilbault, Eugène Blais, A. Lavalée, Joseph Deslauriers, Josaphat Tellier, J.-H. Aubé, D. Tessier, Albert Tellier, A.-D. Milot, J.-R. Tessier, Jean Bonin, Avila Goulet, Wilfrid Goulet, Avila Goulet, fils, A. Bayeur, P. Casaubon, N.P., Alfred Mousseau, Lionel Tellier, Ald. Piché, Pierre Rocray, Eugène St-Jean, J.-H. Fernet, H. Courchesne, A. Déglise, Laurent Ménard, Israël Desrosiers, Ovide Grandchamp, B. Farley, Paul Aubert, Alph. Boivin, de Lanoraie; Adh. Désy, Dr W. Gendron, G.-A. Daviault, P.-D. Sanschagrin, D. Caisse, Romuald Gendron, Arthur Bacon, Henri Guillemette, Henry Gaudry, J.-R.-A. St-Martin, Cléophas Lavalée, Notaire J.-A. Boivin, J.-B. Précourt, Joseph Boivin, Armand Tellier, Alfred Lavalée, J.-H. DeGrandpré, L.-J. Plante, Arthur Ferland, Louis Joseph Bonin, Joseph Pagé, Aimé Bruneau, Charles Lafontaine, Gaston Allard, A. Lavalée, Charles Blais, H. Laplume, F. Gervais, Paul Champagne, Mmes J.-H. Aubé, T. Gervais, Victor Fernet, Pacifique Fafard, de St-Cuthbert, J.-B. Beaupré, Armand Blais, Cuthbert Fiset, Charles Grandchamp, Alfred Léon Bellerose, Paul Blais, Edmond Blais, Edouard Blais, Eugène Blais, Louis Lamothe, Albert Rocray, Hervé DeGrandpré, Jos. Salvas, Paul Fafard, S. Pélouin, Rév. Sr Jeanne du Rosaire, de l'Ecole St-François d'Assise, Mlle Berthe Pélouin, Jeanne Blais, Benoit St-André, Pauline Blais, Armande Bourgeois, Marie-Jeanne Hébert, Marie-Jeanne Côté, Mme Vve Lafontaine, Thérèse Fafard, Jeanne Bellerose, etc.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, Julienne Mondor, un frère, Octave, de Sorel, une sœur, Louise, Mme Edouard Valois, de Manville, R.I., et quatre fils: Arthur, Octavien, Armand et Alphonse; deux filles: Albertine, Mme Georges Pélouin, Julia, Mme Paul Fafard.

Au chœur de chant: MM. Joseph Poirier, J.-C. Thompson, H. Courchesne, Camille Ducharme, et le Rév. Frère Laperle touchait l'orgue.

La famille a reçu des sympathies.

Offrandes de Messes. — M. le Rév. Père Louis-Philippe Fafard, C.S.V., de Joliette.

Bouquets spirituels. — Mme Pacifique Fafard, St-Cuthbert; Mme Georges Pélouin, Famille Cuthbert Fiset, Joliette; Les Religieuses de l'Ecole Saint-François d'Assise; ses petits enfants; Mme Re-

mi Lafontaine.

Sympathies. — Famille Charles Grandchamp, M. et Mme Joseph Salvas, M. et Mme J.-H. Aubé, Famille Eugène Blais, Mme Edouard Blais et ses enfants, P.-L. Casaubon, Ste-Elisabeth; Famille Emilien Tellier, Mme J.-Oscar Tellier, Mme J.-Hervé Fernet, M. et Mme J.-R. Tessier, M. et Mme D. Tessier, M. et Mme A.-D. Milot, Ducharme et Frère, M. et Mme Victor Allard, M. et Mme Gaston Allard, M. et Mme Victor Fernet, Mlle L. Amaron, M. et Mme Eugène St-Jean, M. et Mme Albert DeGrandpré, Les Religieuses de la Congrégation N.-Dame, M. Léopold Dubé, Famille Alph. Gendreau.

A la famille en deuil, nos plus vives sympathies.

St-Viateur

Marguillier. — Après la messe paroissiale, le 27 décembre, M. Cuthbert Bibeau fut choisi à l'unanimité comme marguillier, en remplacement de M. Lucien Lafontaine, sortant de charge.

CHIC MARIAGE

Le samedi, 26 décembre, en notre église paroissiale, magnifique-ment décorée, avait lieu la bénédiction nuptiale, donnée par le Rév. Père Placide, O.F.M., à Mlle Marguerite Brûlé et M. Urbain Caumartin, instituteur à Limoilou, Québec. Les témoins furent M. Denis Brûlé, père de l'épouse et M. Joseph Lebeault, oncle de l'épouse. La quête fut faite par Mlle Aline Brûlé, sœur de la mariée et M. Paul-Emile Destrempe, de St-Cuthbert. De magnifiques chants furent exécutés par Mlle Blanche Lafontaine et M. Joseph Brûlé, frère de la mariée et Victorine Langevin, de Saint-Cuthbert. Mme Alfred Sylvestre, les accompagnait à l'orgue.

Il y eut réception chez le père

de la mariée, M. Denis Brûlé, à laquelle prirent part: M. et Mme Yvon Caumartin, M. et Mme Roy-Al Caumartin, Mme Vve Frédéric D'Arçon, Mme Modeste Robillard, sœur de la mariée, Mlle Marthe Plante, Mmes Candide Sylvestre et Raoul Désy, M. et Mme Romulus Caumartin, M. et Mme Norbert Héneault, M. et Mme Honorius Chevalier et leurs enfants, Mlle Gabrielle Lafontaine et M. Lebeau, de Longueuil, Ubalde Caumartin, professeur à Montréal, Paul-Emile Destrempe, Isaac Sylvestre, Victorin Langevin, Gaston Plante.

L'heureux couple partit pour voyage aux Etats-Unis, à Détroit, Michigan. La mariée portait une robe de dentelle brune, un chapeau en brocart doré et une parure de marbre de Roche. Son bouquet était de roses thé.

Nos vœux de bonheur, de prospérité et de postérité accompagnent ces nouveaux époux.

St-Gabriel de Brandon

Le 30 décembre, à 10 heures, avaient lieu à St-Gabriel, les funérailles de Mme Alcide Desrochers, née Diana Bonin, décédée le 28 décembre.

Le service fut chanté par M. le Chanoine Pauzé, curé de la paroisse, assisté des abbés Laporte et Ducharme, vicaires.

Le chœur de chant "Stu Cercle" Pautz rendit une messe grégorienne avec succès. L'adieu de Schubert fut chanté par MM. Tom Matthews et Gérard Braut.

Les porteurs étaient les frères de M. Alcide Desrochers: MM. Julien, Gérard, Roland, Ernest, Ildegarde et Lucien Desrochers.

Mme Desrochers laisse dans le deuil outre son époux, cinq enfants vivants, de 7 ans à 16 mois: Albertin, Thérèse, Jeannette, Aline, Réal; son père et sa mère M. et Mme Xavier Bonin, plusieurs frères et sœurs.

DEPUIS 1898
GIN CANADIEN
MELCHERS
CROIX D'OR

10 ONCES \$1.10
26 ONCES \$2.55
40 ONCES \$3.65

Le plus grande vente de tous les gins au Canada.

Le gin canadien authentique. Fameux depuis plus de 30 ans.

MELCHERS DISTILLERIES Limited, Montreal
DISTILLATEURS DEPUIS 1898

J. A. Landreville Joliette

31 Place Lavaltrie

Tél. 79

PLOMBERIE ET SYSTEME DE CHAUFFAGE

Spécialité: ouvrage en Tôle.

Bruleurs à l'huile **Oil-O-Matic** le plus économique sur le marché.

Seul agent autorisé du **Frigidaire** produit de **General Motors**.

Pompes de toutes sortes.